



# ACCORD DE TERRITOIRE

## ZONES HUMIDES ET BIODIVERSITÉ

### DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRENNÉ



## FICHES ACTIONS

Avec le soutien financier de :



## SOMMAIRE

A01	Optimisation des pratiques relatives aux vidanges de chaînes d'étangs en Brenne	3
A02	Restauration des sources	5
A03	Plan d'actions pour le bocage	7
A04	Conception de systèmes agro-forestiers intra-parcellaires compatibles avec les caractéristiques pédoclimatiques et agricoles du PNR Brenne	11
A05	Accompagnement agro-écologique des agriculteurs : animation des MAEC	13
A06	Restauration de la trame bleue : opération mares	15
A07	Restauration de mares en faveur de la Cistude d'Europe	21
A08	Restauration de zones humides sur la RNR Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault	24
A09	Restauration écologique de milieux naturels sur la RNN de Chérine et ses propriétés conventionnées	27
A10	Restauration des zones humides et aquatiques, habitats d'espèces PNA	29
A11	Préservation des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire	31
A12	Sauvegarde des pelouses calcicoles	34
A13	Opération buttons	36
A14	Pastoralisme gardienné sur des propriétés à enjeux, conventionnées avec Chérine, en Brenne	38
A15	Développement des zones protégées par conventionnement et maîtrise foncière	40
A16	Acquisition de sites à fort enjeu biodiversité en zone Ramsar	42
A17	Adaptation du réseau de plans d'eau au réchauffement climatique	43
A18	Suivi long terme eau et biodiversité d'étangs restaurés	46
A19	Évaluation de l'état de conservation de la biodiversité à l'échelle de la Grande Brenne	49
A20	Inventaire et suivi de la flore/faune remarquable	51
A21	Suivi des oiseaux d'eau hivernants en Brenne	56
A22	Suivis ornithologiques en Brenne	58
A23	Suivi des oiseaux nicheurs prioritaires des étangs à végétation flottante	60
A24	Suivi des roselières et avifaune paludicole	62
A25	Étude des marouettes de Brenne	64
A26	Cartographie des zones humides	66
A27	Projet pédagogique « Classe Ramsar »	68
A28	De futurs professionnels conscients : « Eau, biodiversité et changement climatique, l'utilité des haies »	71
A29	Action pédagogique : « Eau, biodiversité et changement climatique, l'utilité des haies »	73
A30	Classes Natura 2000	75
A31	Organisation de la Journée mondiale des zones humides	77
A32	Aménagement d'un sentier d'interprétation sur la RN de Chérine	79
A33	Animation/communication ATZH	81



## A01 | Optimisation des pratiques relatives aux vidanges de chaînes d'étangs en Brenne

ANNÉES DE RÉALISATION : ☑2025 ☑2026 ☑2027

### CONTEXTE

La pratique de la pisciculture traditionnelle extensive en Brenne est une activité séculaire intrinsèquement associée à l'eau. Elle est à l'origine de la création d'un biotope d'exception qui vaut à ce territoire une grande partie de sa richesse écologique.

Ce territoire est très largement couvert par des étangs : à ce jour, on en dénombre 2 757 pour une surface de 6 977 ha. Ces étangs remplissent différentes fonctions :

- zones tampon : par leurs capacités de filtration de l'eau (par exemple à proximité de terres subissant des pollutions diffuses) et de réservoir d'eau dans les zones à risque de crue/inondation ;
- réservoirs de biodiversité : de nombreuses espèces faunistiques (oiseaux, amphibiens, reptiles et insectes) et floristiques qui sont inféodées à ces milieux sont des espèces remarquables ;
- source de revenus économiques : 6 000 ha d'eau sont exploités en pisciculture actuellement. L'activité piscicole, une des activités agricoles majeures du territoire, participe par ailleurs fortement à l'entretien d'un système hydraulique totalement créé par la main de l'Homme.

En Brenne, les étangs sont généralement reliés en chapelets qui peuvent comporter jusqu'à une centaine d'étangs : on dénombre 5 chaînes d'étangs principales, ayant elles-mêmes de nombreuses ramifications. Les étangs se remplissent grâce à la récupération des eaux de ruissellement, issues d'une part du bassin versant ; d'autre part de l'eau provenant de l'étang amont, lors de la vidange annuelle réalisée pour la récolte du poisson (octobre-février). Dans les années 60, un guide avait été publié par la Chambre de l'agriculture de l'Indre pour formaliser les règles de ce fonctionnement. Depuis lors, celle-ci sont devenues en partie obsolètes et sont de moins en moins connues et/ou appliquées.

Face au changement climatique, il apparaît donc important de remettre la gestion concertée et résiliente de la ressource en eau au centre des considérations piscicoles.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Promouvoir les bonnes pratiques pour garantir la qualité optimale de l'eau rejetée
- Créer un outil de planification sur la base de la carte des étangs (CTZH 2017-2021)
- Favoriser une véritable « économie de la ressource eau » en agissant à deux niveaux :
  - lors des vidanges d'étangs : mise en place de mesures efficaces
  - sur les chaînes d'étang : évolution et optimisation de la gestion de la ressource en eau

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Évaluation volumétrique des vidanges à l'échelle du territoire de la Brenne :

- élaboration d'un protocole
- réalisation d'une étude pour l'évaluation des volumes d'eau disponible et transitant lors des vidanges par bassin versant

Mise en place d'une charte des bonnes pratiques :

- constitution d'un groupe de travail (pisciculteurs, propriétaires, PNR Brenne, etc.)
- appui sur la cartographie partagée des étangs élaborée par le PNR Brenne
- diffusion du guide
- sensibilisation des parties prenantes :

- réunions d'information
- contacts directs avec les négociants, acteurs-clés des pêches, et les notaires pour qu'ils puissent sensibiliser, à leur tour, les nouveaux propriétaires

Mise en place d'un système de coordination des vidanges d'étangs applicable à l'échelle du territoire grâce à une animation dédiée : expérimentation sur 2 des 5 chaînes d'étangs principales du territoire

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Grande Brenne

#### INTERVENANTS

Partenaires : négociants piscicoles, propriétaires exploitants

Prestataires : bureau étude hydrologie, graphiste, animateur filière

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Phase 1 : étude quantitative - restitution	X	X		
Phase 2 : réunions d'élaboration du guide		3		<b>3</b>
Phase 3 : diffusion ciblée du guide			150	<b>150</b>
Phase 4 : mise en place de l'animation dédiée	X	X	X	

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Guide finalisé		1		<b>1</b>
Nombre de contacts sensibilisés		25	50	<b>75</b>
Étangs d'une même chaîne en vidange coordonnée		33 %	66 %	<b>66 %</b>

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Animation	7 200 €	14 400 €	14 400 €	<b>36 000 €</b>
Prestation étude (phase 1)	7 000 €	7 000 €	- €	<b>14 000 €</b>
Support de diffusion d'information	- €	6 000 €	- €	<b>6 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 200 €</b>	<b>27 400 €</b>	<b>14 400 €</b>	<b>56 000 €</b>



## A02 | Restauration des sources

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Historiquement les sources étaient entretenues régulièrement par les propriétaires et les habitants du territoire. Elles avaient différentes utilités comme la fourniture d'eau potable pour les Hommes et les animaux ou alors pour le nettoyage du linge. Après la seconde guerre mondiale, le développement de la mécanisation et la distribution de l'eau potable, ce patrimoine naturel a souvent été délaissé voire oublié.

Avec le changement climatique qui se fait de plus en plus ressentir sur notre territoire, le SMABCAC a engagé une réflexion (notamment au travers du CTZH 2022-2024) qui a permis d'inventorier plusieurs centaines de sources sur l'intégralité de son territoire.

Cette phase d'inventaire et de catégorisation a permis de démontrer que certaines sources sont aujourd'hui dégradées faute d'entretien régulier. Elles constituent pourtant un enjeu majeur pour la préservation de la ressource quantitative et qualitative des cours d'eau et zones humides du territoire face au changement climatique.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Agir sur la gestion quantitative de la ressource en eau : dans le contexte de changement climatique, les sécheresses sont de plus en plus importantes et longues dans l'année
- Permettre une meilleure résilience des cours d'eau et zones humides associées
- Rétablir des débits réguliers aux cours d'eau et zones humides pour permettre de réduire l'impact des sécheresses sur les milieux

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

*Avec l'inventaire réalisé durant les 3 premières années du CTZH Brenne, le SMABCAC souhaite, dans un premier temps, s'intéresser aux sources communales ou publiques, pour mettre en place un programme de restauration et ainsi arriver à convaincre des propriétaires privés pour restaurer leur patrimoine hydraulique.*

Travaux de restauration (à adapter au cas par cas) :

- Ouverture de la végétation par une gestion raisonnée de la ripisylve et des embâcles
- Enlèvement d'une partie des sédiments (sables et vases) pour rétablir les écoulements et les pérenniser dans le temps
- Restauration et préservation de la zone d'écoulement associée jusqu'au cours d'eau afin de maintenir l'alimentation en eau des zones humides riveraines et de prévenir une dégradation par les usages associés
- Protection de la source et des écoulements des usages associés (piétinement par exemple) tout en préservant l'usage de la ressource

*Les phases de travaux s'établiront sur les 3 années de l'accord territorial.*

**LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT**

Territoire du PNR Brenne

Le tableau suivant recense les masses d'eau qui peuvent être concernées par cette action :

Code	Nom de la masse d'eau
FRGR0365b	La Creuse depuis le complexe d'Éguzon jusqu'à la confluence avec la Gartempe
FRGR0408b	Le Suin et ses affluents depuis le complexe de la Mer Rouge jusqu'à la confluence avec la Creuse
FRGR0412	L'Anglin depuis la confluence de la Benaize jusqu'à la confluence avec la Gartempe
FRGR0413	L'Anglin et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Abloux
FRGR0414	L'Anglin depuis sa confluence avec l'Abloux jusqu'à la confluence avec la Benaize
FRGR0420	L'Abloux et ses affluents jusqu'à la confluence avec l'Anglin
FRGR0425	La Claise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Cinq Bondes
FRGR0426	La Claise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec La Creuse
FRGR0428b	Les Cinq Bondes et ses affluents depuis l'étang du sault jusqu'à la confluence avec la Claise
FRGR0429	L'Aigronne et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Claise
FRGR1522	Le Suin et ses affluents depuis l'étang du courdreau jusqu'au complex deFontgombault
FRGR1867	L'Epeau et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Anglin
FRGR1869	L'Allemette et ses affluents depuis la Surce jusqu'à la confluence avec l'Anglin
FRGR1880	La Caquignolle et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Anglin
FRGR1893	Le Chambon et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Claise
FRGR1897	Le Puyrajoux et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Anglin
FRGR1898	La Gastevine et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Anglin
FRGR1904	Le Brion et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Creuse
FRGR1914	Les Chézeaux et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Creuse
FRGR1953	Les Cinq Bondes et ses affluents depuis la source jusqu'à l'étang de Migné
FRGR1994	Le Ruisseau de Bossay sur Claise et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Claise
FRGR2013	Le Clecq et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Claise
FRGR2246	Les Cinq Bondes depuis l'Etang de Migné jusqu'à l'Etang du Sault

**INTERVENANTS**

SMABCAC

Partenaires : propriétaires privés et publics des sources

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de sources conventionnées	5	5	5	15

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de sources restaurées	5	5	5	15

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Travaux de restauration	12 000 €	12 000 €	12 000 €	36 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>	<b>12 000 €</b>	<b>12 000 €</b>	<b>36 000 €</b>



## A03 | Plan d’actions pour le bocage

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Le bocage est un marqueur fort de l’identité paysagère du territoire du Parc. On le trouve sous différentes formes et densités en fonction de sa localisation. Dans le sud du territoire, en Boischaud sud, le maillage bocager est encore dense grâce au maintien de l’élevage extensif. On y trouve une variété de typologies de haies (mixtes, de hauts jets, taillées au carré etc.) dans des états de conservation assez disparates. Plus à l’ouest, sur les petites régions du Pays d’Azay et du Pays blancois, territoires de grandes cultures où la part d’élevage ne cesse de reculer, le maillage bocager se fait beaucoup plus discret et est fortement impacté par les pratiques agricoles. La Grande Brenne propose de petits maillages bocagers encore bien présents, non loin des villages avec de vieux arbres toujours en place.

Cet élément patrimonial du territoire fait face à de nombreux problèmes : vieillissement et non renouvellement des structures bocagères, disparition des arbres isolés en plein champ, mauvais entretien des haies, dépérissement des peuplements de chênes pédonculés, coupes brutales et arrachage... Le projet local pour le bocage engagé par le Parc depuis 2006 commence aujourd’hui à porter ses fruits, mais le bocage est encore trop souvent oublié et malmené. Sans un entretien durable et une attention particulière, le bocage ne peut se maintenir et rendre les différents services qui lui sont associés : frein à l’érosion, préservation de la ressource en eau, adaptation des systèmes agricoles face au changement climatique, production de bois bocager (paillage, bois d’œuvre, bois énergie, bois fourrager...), bien-être animal, écosystémique, paysager...

Il apparaît aujourd’hui important de renforcer la mise en œuvre d’une stratégie de conservation et de régénération du bocage, voire d’invention de nouvelles formes bocagères. Pour répondre aux enjeux d’adaptation au changement climatique, le territoire s’engage pleinement dans une nouvelle stratégie agro-écologique, avec pour objectif l’intégration volontaire des arbres et des haies dans les modèles agricoles et l’accompagnement des acteurs du territoire vers une gestion dynamique et durable de ce bocage.

Fort de son expérience depuis plusieurs années, le Parc souhaite intensifier son action sur le projet local pour le bocage, que ce soit en termes de nombre de kilomètres plantés mais aussi de gestion, en apportant conseil et formation pour permettre un meilleur renouvellement du patrimoine bocager du territoire.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

Le projet local pour le bocage vise la plantation, la restauration (par la mise en place de pratiques de plantation et de gestion durable), la protection et la valorisation du bocage, de la haie et de l’arbre champêtre afin de :

- Limiter la dégradation des masses d’eau (transferts de polluants)
- Limiter l’érosion des sols
- Améliorer la gestion quantitative de l’eau
- Réduire voire éviter l’utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Améliorer le potentiel d’accueil en biodiversité des haies bocagères
- Limiter les effets du changement climatique / s’adapter au changement climatique
- Rendre les exploitations agricoles plus résilientes
- Développer de nouvelles filières

## DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L’ACTION

---

### Animation générale :

- Animation du projet bocage et de ses différentes actions pour la préservation et la valorisation du bocage : opérations de plantation, conseil et suivi des plantations, formation et accompagnement des agriculteurs
- Animation et mise en œuvre de l’opération bouchure : réalisation des projets de plantations, commande groupée

### Reconstitution du maillage bocager :

#### Accompagnement des projets de plantations :

- Réalisation de diagnostics préalables à la mise en œuvre de plantations :
  - à l’échelle des exploitations volontaires du Parc (hors PSE) et dans le cadre des MAEC
  - « bords de route » communes ou intercommunalités/agriculteurs : trouver des solutions de gestion agricole durable pour ces haies d’interface parcelles-routes souvent dégradées par l’entretien routier, afin qu’elles puissent à terme rejoindre la filière bois bocager durable
- Conseil, visite de terrain, construction des projets en lien avec la trame verte et bleue et avec les objectifs eau/changement climatique
- Développement des techniques de plantations innovantes : la régénération naturelle assistée

#### Opération Bouchures : financement de plants pour la replantation de haies champêtres, arbres isolés et arbres d’alignement

- Organisation de la commande groupée, réception, distribution, conventionnement avec les planteurs, formation à la plantation, formation des jeunes haies pour optimiser les services écosystémiques
- Réalisation des travaux de plantation

#### Développement d’une filière Végétal Local :

#### Continuité de l’action « Végétal Local » sur le territoire pour une meilleure adaptation des plantations au changement climatique, le maintien de la diversité génétique et la préservation de la biodiversité locale en partenariat avec Indre Nature

- Poursuite du développement de la pépinière test de Prissac
- Expérimentation de techniques de dépulpage de graines, créer des outils et des méthodes
- Expérimentation du semis de haie avec des graines directement collectées et dépulpées
- Organisation de journées de collecte de graines, dépulpage, semis pour le grand public
- Formation à la collecte de graine, la reconnaissance des végétaux, le dépulpage et le semis
- Recensement des arbres semenciers, en bonne santé, cartographie des zones de collecte, identification des individus rares (ex : Cormier etc...)
- Formation à la reconnaissance des végétaux, labellisation des graines collectées par la marque Végétal Local
- Accompagnement de porteurs de projet en pépinière

### Maintien du maillage bocager :

- Poursuite de l’animation des PSE (paiement pour services environnementaux) haie, accompagnement des agriculteurs engagés dans les démarches administratives, suivi de l’évolution des pratiques des agriculteurs labellisés Label haie, animer l’organisme collectif de gestionnaires (OCG) composé de 26 agriculteurs du territoire, réalisation de plantations (diagnostic, commande groupée, etc.)
- Mise en œuvre et suivi des MAEC bocage
- Formation des agriculteurs du territoire à la gestion durable du bocage (hors agriculteurs PSE et MAEC)



- Accroissement du nombre d’exploitations labellisées Label haie sur le territoire, réalisation de pré-audit, réunion d’information, exemple en pied de haie
- Poursuite de l’action de formation/sensibilisation à la gestion durable des haies des agents communaux/départementaux et élus du territoire
- Accompagnement des communes vers des plans de gestion durable de la haie
- Organisation du concours général agricole agroforesterie

#### Valorisation de l’entretien des haies :

- Création et animation d’une filière bois bocager
- Accompagnement des communes vers l’utilisation de bois bocager
- Accompagnement des communes sur l’installation de chaudières bois
- Réalisation de chantiers de valorisation grand public
- Organisation d’un collectif de gestionnaires/structures pour la valorisation durable du bocage
- Réalisation d’une étude de gisement de la ressource bois du territoire sur la méthodologie élaborée par le CPIE de la Creuse et de l’Afac Agroforesterie

#### Diffusion de la connaissance et montée en compétence des territoires régionaux :

- Formation des animateurs en région au Label Haie
- Formation des animateurs en région sur les bonnes pratiques d’entretien de haie
- Retours d’expérience sur des projets réalisés sur le territoire du Parc
- Diffusion de l’information nationale
- Apport d’information sur le Végétal Local
- Participation à la création d’une Afac régionale

#### LOCALISATION DE L’ACTION À L’ÉCHELLE DU CONTRAT

Projets de plantation : Pays blancs et Pays d’Azay en priorité (zones à forts enjeux avec des problématiques d’érosion et de ruissellement)

Gestion durable de la haie : Boischaud Sud, Petite Brenne et Grande Brenne (zones prioritaires les plus pourvues en termes de bocage)

Autres zones du territoire : continuer les actions afin d’initier, soutenir et promouvoir une dynamique globale qui permette aux agriculteurs de se projeter dans un système agro-écologique fonctionnel vertueux

#### INTERVENANTS

Parc	Missions	2025	2026	2027
Corentin Lecouillard	Coordination, animation et mise en œuvre de l’opération bouchures, développement de la filière Végétal Local, mise en œuvre des MAEC bocage	205	205	205
Chloé Hert	Animation de l’OCG, développement du Label haie sur le territoire et en région, formation et accompagnement aux changements de pratiques des agriculteurs, animation des PSE Haie	145	145	145

#### Partenaires :

- Chambre d’agriculture de l’Indre : formations courtes pour la montée en compétence des acteurs, appui à la réflexion, expertise valorisation biomasse de la haie, quantification m.a.p des haies du territoire, comité de pilotage
- Indre Nature : formations courtes pour la montée en compétence agro-écologique des acteurs, appui à la réflexion, expertise écologique du bocage, développement de la filière Végétal Local, réalisation de plan de gestion durable de la haie
- IDEES en Brenne, ESAT : plantations solidaires, participation à l’action Végétal local, mise en place d’une équipe de bûcheronnage

- Réseau AFAC agroforesterie : soutien de réseau et ressource pour l’action et la réflexion, intervention de spécialistes sur les actions de formation
- Communes, agriculteurs, communautés de communes : groupes de réflexion, acteurs des actions de plantation, réflexion sur la gestion des haies communales
- SCIC bois énergie Centre, SCIC Berry énergie bocage : mise en place d’une filière bois bocager
- FRCUMA : réflexion sur la mise en place d’une filière bois bocager durable
- Paul Clément : réalisation de plan de gestion durable de la haie
- Liens avec la recherche : université d’Orléans, IGN (Observatoire participatif du bocage), licence géomatique, écoles d’agronomie, spécialité hydrologie et bocage (cf. IRSTEA), écoles du paysage de Blois et d’Angers (p.m - Étude Eau paysage et changement climatique – 2022) en partenariat avec la DDT 36

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombres de personnes conseillées	75	75	75	225
Nombre de diagnostics réalisés	30	30	30	90
Nombre de formations (en jours) réalisées	4	4	4	12
Nombre de communes concernées par les actions	20	20	20	60
Nombre d’exploitations agricoles concernées par les actions	60	60	60	180

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de mètres linéaires plantés	6 000	6 000	6 000	18 000
Nombre d’exploitations labellisées	3	5	8	16

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Temps agents	89 710 €	91 440 €	93 213 €	274 362 €
Achat plants protections tuteurs paillage (15 000 plants)	53 080 €	53 080 €	53 080 €	159 240 €
Chantiers de plantation (1.6€/plant)	24 000 €	24 000 €	24 000 €	72 000 €
Animation d’un groupe de collecteurs de graine Indre nature	10 300 €	12 875 €	12 875 €	36 050 €
Mise en place équipe de dépulpage Id En Brenne	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Formation sur chantier changement de pratiques / coupe durable, intervention expert 3j/an	1 800 €	1 800 €	1 800 €	5 400 €
Organisation CGA (achats lots, déplacements etc...)	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €
Réalisation chantier test recépage	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €
Mise en place d’une équipe de bucheronnage Idées en Brenne	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Mise en place d’une méthode cubage de haie CA36	2 525 €	3 535 €	5 050 €	11 110 €
Intervention SCIC + Paul Clément	7 500 €*	7 500 €*	7 500 €*	22 500 €*
Étude densité bocagère IN	- €	5 150 €	- €	5 150 €
<b>TOTAL</b>	<b>202 915 €</b>	<b>213 380 €</b>	<b>211 518 €</b>	<b>627 812 €</b>

\* financement à 20 % sur l’ATZH



## A04 | Conception de systèmes agro-forestiers intra-parcellaires compatibles avec les caractéristiques pédoclimatiques et agricoles du PNR Brenne

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Dans le territoire du PNR Brenne, l'agriculture est l'activité économique majoritaire. Toutefois, ces dernières années, cette activité a subi de nombreux impacts climatiques (sécheresses, inondations...). À ces dérèglements climatiques, il faut ajouter une nécessité de prise en compte accrue de meilleure gestion de l'eau (quantité et qualité). De ce fait, il convient de faire évoluer certaines pratiques agricoles. L'une des pistes sérieuses d'évolution permettant à la fois de prendre en compte les aspects climatiques, écologiques, hydriques et économiques pourrait être le développement de nouvelles formes d'agriculture basées sur l'agroforesterie. En effet, il n'est plus à démontrer les qualités des arbres tant sur la gestion de la qualité de l'eau, que sur les aspects microclimatiques, écologiques et économiques.

En parallèle, l'État accompagne les agriculteurs dans la mise en place de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires via le programme du Pacte en faveur de la haie. Toutefois, la mise en place de systèmes agroforestiers passe par de nouveaux itinéraires culturels et arborés que les agriculteurs ne maîtrisent pas actuellement. Par conséquent, il est nécessaire de réaliser des études pour concevoir des systèmes agroforestiers adaptés à leur contexte pédoclimatique et économique d'une part et pour les rassurer sur la faisabilité technique et économique de ces aménagements au long terme d'autre part. Les animations, accompagnements et mise en place d'agroforesterie Intra-parcellaires sont pris en charge dans le cadre du PACTE en faveur de la haie.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Réaliser une fiche autécologique opérationnelle par espèce ligneuse étudiée
- Réaliser, si possible, pour chaque espèce ligneuse étudiée, une cartographie de l'adéquation potentielle actuelle et future aux conditions pédoclimatiques de la Brenne :
  - 1 carte actuelle et 1 carte future attendues par essence
- Élaborer des exemples clés en main d'installation en agroforesterie :

Système de production / Type de production principale	Agroforesterie à objectif principal de production de bois	Agroforesterie à objectif principal de production de fruits
Système en grande culture	1 exemple	1 exemple
Système en polyculture élevage	1 exemple	1 exemple

- Effectuer une réunion de présentation des résultats obtenus

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Identification des espèces locales et celles adaptées aux changements climatiques futurs pouvant être utilisées en agroforesterie :

- Bibliographie
- Visite de systèmes existants localisés sur et en dehors du territoire d'étude
- Élaboration d'une fiche de synthèse opérationnelle sur l'autécologie et les productions de l'espèce pour chaque espèce retenue

À partir des cartes pédologiques et climatiques actuelles et futures :

- Élaboration, pour les principales espèces étudiées, des cartes de leurs potentielles adéquations actuelles et futures dans le territoire du PNR de la Brenne

Élaboration de schémas types d'implantation d'agroforesterie :

- En contexte d'élevage ou de grande culture (ou de maraîchage ?) soit en monospécifique, soit en mélange de plusieurs espèces candidates
- Réalisation de calculs économiques de l'itinéraire de culture arboré pour une installation clé en main

Gouvernance et animation :

- Présentations des avancées lors des réunions techniques et ou COPILS ATZH. Lors de ces réunions une présentation des réalisations d'agroforesterie Intra-parcellaires sur le territoire pourra également être effectuée
- Organisation d'une réunion de restitution des résultats obtenus

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

PNR Brenne

#### INTERVENANTS

Salariés de la CA 36

CA 36	Missions	2025	2026	2027
Florentin Madrolles	Bibliographie et visite des systèmes existants	8	4	
	Cartographie	15	15	10
	Systèmes clés en main		5	20
	Animation	0,5	0,5	2

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de fiches autécologiques opérationnelles rédigées	5	5		10
Nombre de cartes du potentiel d'adéquation actuelle et future des espèces étudiées aux conditions pédoclimatiques de la Brenne réalisées	8	8	4	20
Nombre d'exemples clés en main d'installation en agroforesterie		1	3	4

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié d'une visite de systèmes existants	4	2		6
Réunion de restitution			1	1
Mise à disposition des fiches produites auprès des partenaires et sur le site internet de la CA 36		5	5	10

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	11 615 €	12 120 €	16 665 €	40 400 €
Frais de déplacement	200 €	100 €	100 €	400 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 815 €</b>	<b>12 220 €</b>	<b>16 765 €</b>	<b>40 800 €</b>

Coût pris en compte journalier : 505 € HT/j (coût moyen CA région Centre-Val de Loire 2023)

ETP : 80 jours sur 3 ans estimés soit 27 jours / an (0,127 ETP à 210 j/an)



## A05 | Accompagnement agro-écologique des agriculteurs : animation des MAEC

ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

Le PNR Brenne est un espace rural sur lequel l'activité agricole est majoritaire avec une surface agricole utile (SAU) qui couvre 53 % de la superficie du territoire (Agreste RGA, 2020), en particulier en Brenne. Ce paysage agricole est marqué par les prairies, humides notamment, qui représentent 60 % de la SAU et qui sont utilisées pour l'élevage extensif de bovins (81 % des unités gros bétails) et ovins.

Dans ce contexte d'élevage extensif, les enjeux de préservation des prairies sont multiples :

- maintien des prairies permanentes et de la biodiversité floristique associée ;
- contribution à la qualité de l'alimentation du bétail ;
- participation au stockage du carbone (contexte climatique).

Depuis 2015, les projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) ont permis de toucher plus de 380 agriculteurs au sein du territoire, soit plus d'un tiers des effectifs actuels. Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) s'avèrent donc un atout majeur à l'accompagnement technique et économique des agriculteurs dans un objectif de promotion des bonnes pratiques. Sur la période 2015-2019, 14 685 ha ont été contractualisés dont 10 000 ha d'herbe avec des prairies humides remarquables.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Continuer l'animation du PAEC sur le PNR Brenne et préparer les années qui suivent
- Favoriser la contractualisation des MAEC
- Favoriser les échanges techniques entre agriculteurs
- Améliorer la connaissance globale de l'agriculteur sur ses prairies importantes à préserver aujourd'hui pour la biodiversité et demain pour la ressource alimentaire

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Animation des PAEC 2025, 2026 et 2027 (PNR Brenne) :

- Coordination et portage administratif sur le territoire du PNR Brenne : réalisation et dépôt d'un PAEC annuellement
- Rédaction des notices pour chaque MAEC retenue
- Organisation du concours « prairies et parcours » : communication nationale et valorisation des bonnes pratiques en élevage pour la biodiversité
- Réalisation de formations (en fonction des MAEC retenues) :
  - formations facultatives lors de la souscription des mesures PRA1 et PRA2 : aide à la reconnaissance floristique pour la réalisation d'autodiagnostic
  - formations obligatoires dans les 2 premières années de contractualisation des mesures PRA1, PRA2, PRA3, ESP4, MHU1, MHU2, OUV1, OUV2, CPRA (autopsie d'une botte de foin) ; ou de la mesure IAE2 (entretien de mare)

Diagnosics agro-écologiques (PNR Brenne) :

- Mise en place technique et accompagnement terrain
- Organisation et participation aux réunions publiques à destination des agriculteurs

**Le PAEC Brenne est porté par le PNR Brenne** en partenariat avec :

- **Chambre d'agriculture de l'Indre (CA 36)** : Accompagnement technique des MAEC, contact des agriculteurs, réalisation de diagnostics agro-écologiques, organisation des formations obligatoires des mesures biodiversités
- **Indre Nature** : Animation sur les sites Natura 2000 hors périmètre du PNR Brenne + mesure CPRA sur l'ensemble du territoire du PAEC Brenne, réalisation de diagnostics agro-écologiques
- **Groupe de développement de l'agriculture biologique (GDAB 36)** : Accompagnement technique des MAEC auprès des exploitations en agriculture biologique, contact des agriculteurs, réalisation de diagnostics agro-écologiques

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

PNR Brenne

#### INTERVENANTS

Parc	Missions	2025	2026	2027
François Pinet	Animation générale, rédaction PAEC, prospections terrain, diagnostics, formation/information agriculteurs	60	60	90
Gabrielle Beugnier	Animation générale, diagnostics naturalistes, diagnostics agro-écologiques, concours prairies et parcours	15	20	10
Partenaires	Missions	2025	2026	2027
CA 36	Animation, diagnostics agro-écologiques	20	20	20
GDAB 36	Animation, diagnostics agro-écologiques	5	5	5
IN	Animation, diagnostics agro-écologiques	5	5	5

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'agriculteurs contactés	25-50	25-50	25-50	75-150
Nombre de jours de formation des agriculteurs (Parc + partenaires)	1-2	1-2	1-2	3-6
Nombre de jours de formation terrain (Parc + Indre Nature)	1-2	1-2	1	3-5
Nombre de contacts/conseils (hors réunion)	20	20	15	55

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de dossiers finalisés (agriculteurs en contrat)	10-20	10-20	5-10	30-50
Surface de prairies permanentes en contrat (ha)	500-800	500-800	250-400	1 250-2 000
Surface de prairies humides permanentes en contrat (ha)	20-40	20-40	10-20	50-100

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût animation/formation + diagnostics : Parc	28 886 €	30 634 €	42 299 €	101 819 €
Coût animation + diagnostics : CA 36	11 000 €	11 000 €	11 000 €	33 000 €
Concours prairies-fleuries	- €	4 000 €	- €	4 000 €
Prestation IN animation	2 575 €	2 575 €	2 575 €	7 725 €
Prestation GDAB 36	1 750 €	1 750 €	1 750 €	5 250 €
<b>TOTAL</b>	<b>44 211 €</b>	<b>49 959 €</b>	<b>57 624 €</b>	<b>151 794 €</b>

Cette demande d'accompagnement des agriculteurs à la mise en place et animation des MAEC (et donc du financement d'animation) vaut pour l'opérateur PAEC et ses partenaires.



## A06 | Restauration de la trame bleue : opération mares

 ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

Avec plus de 3 300 mares cartographiées, les mares sont une composante importante de la trame bleue du territoire du Parc. Elles participent notamment au stockage de l'eau et à la prévention des inondations mais aussi à la préservation des espèces remarquables liées à ces milieux. Il est donc primordial de conserver et restaurer cette trame bleue.

Les mares peuvent être abandonnées ou comblées, volontairement ou involontairement, ce qui limite la capacité de stockage de l'eau à l'échelle du bassin versant ; phénomène amplifié par la disparition des haies et des bocages. En conséquence, l'eau arrive plus vite dans les rivières qui vont déborder plus intensément.

Par ailleurs, les mares regorgent d'une biodiversité incroyable avec tout un cortège d'espèces d'amphibiens, de libellules et de plantes. Parmi celles-ci, un grand nombre sont protégées et classées d'intérêt européen comme le Sonneur à ventre jaune, le Pélobate brun, la Cistude d'Europe, la Leucorrhine à gros thorax, le Flûteau nageant, et bénéficient de plans nationaux d'actions (PNA). Le Triton crêté figure également sur la liste des espèces Natura 2000 et beaucoup d'autres espèces sur les listes rouges de la Région Centre-Val de Loire (cf. annexe). Les mares sont un habitat essentiel pour le bon développement de ces espèces : il s'agit d'un lieu de reproduction, de nourriture et de refuge, tout au long de leur vie.

Dans le 1<sup>er</sup> volet du CTZH (2022-2024), les résultats d'inventaires et de restauration de mares incitent à poursuivre et même à intensifier les efforts sur ces milieux humides.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer la qualité de la trame bleue par l'identification et la restauration de mares aux fonctionnalités dégradées
- Lutter contre les inondations, en restaurant le fonctionnement des milieux humides (freiner le cycle de l'eau)
- Améliorer la connaissance naturaliste sur les mares du territoire
- Préserver la qualité et la fonctionnalité des mares en sensibilisant les habitants du territoire aux intérêts des mares et en les invitant à participer à leurs sauvegardes

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Inventaires naturalistes :

- Identification et contact des propriétaires de mares communales et privées : priorisation des sollicitations sur les secteurs où ont été observées des espèces PNA et/ou listes rouges
- Réalisation d'inventaires flore, odonates et amphibiens

Restauration de mares dégradées :

- Sélection parmi les mares inventoriées des plus dégradées
- Définition des travaux de restauration précisés
- Établissement d'une convention avec les propriétaires
- Restauration manuelle et/ou mécanique (bûcheronnage, élagage, curage à l'aide d'une mini pelle, reprofilage des berges, pentes douces, arrachage de typhas, etc.)
- Évaluation du bénéfice des travaux par la réalisation d'inventaires à N+2

Sensibilisation des habitants d'une commune chaque année (conseil municipal, employés communaux, habitants et scolaires) :

- Présentation aux élus du territoire de l'intérêt des mares pour identifier une commune motivée par l'action
- Accompagnement de la commune dans la restauration de ses mares
- Conception et réalisation d'un programme annuel de sensibilisation :
  - proposition d'un calendrier d'animations variées (animation en salle, sorties de terrain, chantier de restauration) pour les impliquer dans le projet
  - intervention d'un artiste pour les aider à découvrir les mares autrement et réaliser une présentation collective (panneaux d'information, exposition, etc.)

Organisation d'un retour d'expérience des élus de la commune concernée pour inviter d'autres élus à lancer le projet sur leur commune

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Ensemble du territoire du Parc

#### INTERVENANTS

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Aurore Coignet	Coordination, contacts propriétaires, inventaires, animation, saisie de données, conventionnement, suivi des travaux	50	70	70
Simon Raverdy	Contacts propriétaires, prospections, inventaires, encadrement des chantiers, suivi des travaux	80	60	60
Agents techniques	Travaux de restauration manuels et mécaniques	40	40	40
Frédérique Ardibus	Sensibilisation des habitants et des scolaires, conception et réalisation d'un projet pédagogique	29	22	22

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de mares inventoriées / cartographiées	60	60	60	180
Nombre de propriétaires contactés	100	100	100	300
Nombre de personnes sensibilisées (élus, habitants, scolaires)	75	75	75	225

INDICATEURS DE RÉSULTAT	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de mares restaurées	20	25	25	60
Nombre de mares contractualisées	25	30	30	45

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	45 706 €	44 962 €	45 893 €	136 561 €
Location mini –pelle pour travaux mécanique	4 380 €	4 380 €	4 380 €	13 140 €
Petit matériel (gants, waders, etc.) et matériel pédagogique (filets à libellules, seaux, etc.)	1 500 €	- €	1 000 €	2 500 €
Intervention artistique	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>56 586 €</b>	<b>54 342 €</b>	<b>56 273 €</b>	<b>167 201 €</b>



## Liste des espèces inscrites sur liste rouge en région Centre-Val de Loire

### Amphibiens

Espèce nom français	Catégorie UICN	
Pelobate brun	CR	en danger critique
Triton ponctué	EN	en danger
Pelodyte ponctué	EN	en danger
Sonneur à ventre jaune	VU	vulnérable
Triton marbré	VU	vulnérable
Alyte accoucheur	NT	Quasi-menacé
Crapaud calamite	NT	Quasi-menacé
Triton crêté	NT	Quasi-menacé
Crapaud commun	LC	Préoccupation mineure
Rainette verte	LC	Préoccupation mineure
Triton palmé	LC	Préoccupation mineure
Grenouille verte	LC	Préoccupation mineure
Grenouille agile	LC	Préoccupation mineure
Salamandre tachetée	LC	Préoccupation mineure
Grenouille de Lessona	DD	Données insuffisantes
Rainette meridionale	NA	Non applicable
Triton de Blasius	NA	Non applicable
Grenouille rieuse	NA	Non applicable

### Reptiles

Espèce nom français	Catégorie UICN	
Couleuvre vipérine	VU	vulnérable
Cistude d'Europe	NT	quasi-menacée
Couleuvre verte et jaune	LC	préoccupation mineure
Couleuvre à collier	LC	préoccupation mineure

### Odonates

Espèce nom français	Catégorie UICN	
Agrion joli	CR	en danger critique
Cordulégastre bidenté	EN	en danger
Leucorrhine à large queue	EN	en danger
Leucorrhine à gros thorax	EN	en danger
Cordulie à taches jaunes	EN	en danger
Aeshne isocèle	VU	vulnérable
Leste des bois	VU	vulnérable
Agrion orangé	VU	vulnérable
Cordulie métallique	VU	vulnérable
Agrion nain	VU	vulnérable
Leste fiancé	NT	quasi-menacé
Leste verdoyant	NT	quasi-menacé

Grande aeshne	NT	quasi-menacé
Epithèque bimaculée	NT	quasi-menacé
Leste sauvage	NT	quasi-menacé
Orthétrum bleissant	NT	quasi-menacé
Aeshne affine	LC	préoccupation mineure
Aeshne bleue	LC	préoccupation mineure
Aeshne mixte	LC	préoccupation mineure
Anax empereur	LC	préoccupation mineure
Anax napolitain	LC	préoccupation mineure
Aeshne paisible	LC	préoccupation mineure
Aeshne printanière	LC	préoccupation mineure
Caloptéryx éclatant	LC	préoccupation mineure
Caloptéryx vierge	LC	préoccupation mineure
Agrion délicat	LC	préoccupation mineure
Leste vert	LC	préoccupation mineure
Agrion jouvencelle	LC	préoccupation mineure
Agrion mignon	LC	préoccupation mineure
Cordulégastre annelé	LC	préoccupation mineure
Cordulie bronzée	LC	préoccupation mineure
Libellule écarlate	LC	préoccupation mineure
Agrion porte-coupe	LC	préoccupation mineure
Agrion de Vander Linden	LC	préoccupation mineure
Naïade aux yeux rouges	LC	préoccupation mineure
Naïade au corps vert	LC	préoccupation mineure
Agrion élégant	LC	préoccupation mineure
Libellule déprimée	LC	préoccupation mineure
Libellule fauve	LC	préoccupation mineure
Libellule à quatre taches	LC	préoccupation mineure
Orthétrum à stylets blancs	LC	préoccupation mineure
Orthétrum brun	LC	préoccupation mineure
Orthétrum réticulé	LC	préoccupation mineure
Cordulie à corps fin	LC	préoccupation mineure
Agrion à larges pattes	LC	préoccupation mineure
Petite nymphe au corps de feu	LC	préoccupation mineure
Leste brun	LC	préoccupation mineure
Sympétrum de Fonscolombe	LC	préoccupation mineure
Sympétrum méridional	LC	préoccupation mineure
Sympétrum sanguin	LC	préoccupation mineure
Sympétrum strié	LC	préoccupation mineure
Anax porte-selle	NA	non applicable

**Plantes aquatiques et semi-aquatiques**

Espèce nom français	Catégorie UICN	
Faux cresson de Thore	RE	Disparu au niveau régional
Linaigrette grêle	RE	espèce à retrouver

Pédiculaire des marais	RE	Disparue au niveau régional
Potamot comprimé	RE	Disparu au niveau régional
Utriculaire de Breimi	RE	Disparu au niveau régional
Laïche de Hartman	CR	en danger critique
Crassule de Vaillant	CR	en danger critique
Souchet jaunâtre	CR	en danger critique
Élatine poivre-d'eau	CR	en danger critique
Linaigrette à larges feuilles	CR	en danger critique
Âche rampante	CR	en danger critique
Pesse d'eau	CR	en danger critique
Isoète hérissé	CR	en danger critique
Isoète très ténu	CR	en danger critique
Lycopode inondé	CR	en danger critique
Marsilée à quatre feuilles	CR	en danger critique
Trèfle d'eau	CR	en danger critique
Faux nénuphar	CR	en danger critique
Ophioglosse des Açores	CR	en danger critique
Parnassie des marais	CR	en danger critique
Grassette commune	CR	en danger critique
Potamot de Fries	CR	en danger critique
Potentille des marais	CR	en danger critique
Grande douve	CR	en danger critique
Renoncule à fleurs en boule	CR	en danger critique
Orpin velu	CR	en danger critique
Caldésie à feuilles de parnassie	EN	en danger
Laïche de Bohème	EN	en danger
Orchis incarnat	EN	en danger
Orchis grenouille	EN	en danger
Étoile d'eau	EN	en danger
Droséra intermédiaire	EN	en danger
Droséra à feuilles rondes	EN	en danger
Élatine verticillée	EN	en danger
Épilobe des marais	EN	en danger
Épipactis des marais	EN	en danger
Linaigrette à feuilles étroites	EN	en danger
Âche inondée	EN	en danger
Jonc capité	EN	en danger
Jonc nain	EN	en danger
Myriophylle à fleurs alternes	EN	en danger
Myriophylle verticillé	EN	en danger
Grassette du Portugal	EN	en danger
Potamot coloré	EN	en danger
Renoncule à feuilles d'ophiogloss	EN	en danger
Renoncule tripartite	EN	en danger
Rhynchospora blanc	EN	en danger
Oseille des marais	EN	en danger

espèce à retrouver

Saule rampant	EN	en danger	
Scirpe mucroné	EN	en danger	
Scirpe couché	EN	en danger	
Scirpe des lacs glauque	EN	en danger	
Rubanier nain	EN	en danger	
Lotier maritime	EN	en danger	
Petite utriculaire	EN	en danger	
Lentille d'eau sans racine	EN	en danger	
Plantain d'eau à feuilles de graminée	VU	vulnérable	
Laïche puce	VU	vulnérable	
Cicendie filiforme	VU	vulnérable	
Jonc à deux faces	VU	vulnérable	
Jonc hétérophylle	VU	vulnérable	
Limoselle aquatique	VU	vulnérable	
Littorelle à une fleur	VU	vulnérable	
Flûteau nageant	VU	vulnérable	
Petite naïade	VU	vulnérable	
Potamot à feuilles aiguës	VU	vulnérable	
Potamot à feuilles obtuses	VU	vulnérable	
Renoncule divariquée	VU	vulnérable	
Renoncule à feuilles de lierre	VU	vulnérable	
Renoncule toute-blanche	VU	vulnérable	
Choin noirâtre	VU	vulnérable	
Fougère des marais	VU	vulnérable	
Châtaigne d'eau	VU	vulnérable	
Utrriculaire commune	VU	vulnérable	espèce à retrouver
Walhenbergie à feuilles de lierre	VU	vulnérable	
Marisque	NT	quasi-menacé	
Souchet long	NT	quasi-menacé	
Cicendie naine	NT	quasi-menacé	
Gratiolle officinale	NT	quasi-menacé	
Potamot dense	NT	quasi-menacé	
Illécèbre verticillé	NT	quasi-menacé	
Jonc raide	NT	quasi-menacé	
Petit nard délicat	NT	quasi-menacé	
Pédiculaire des bois	NT	quasi-menacé	
Potamot à feuilles de graminée	NT	quasi-menacé	
Potentille couchée	NT	quasi-menacé	
Radiole faux lin	NT	quasi-menacé	

CONFORTER LE RÔLE DU PNR BRENNE  
EN TANT QUE RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

RESTAURER/PRÉSERVER LES ESPÈCES  
ET HABITATS REMARQUABLES



## A07 | Restauration de mares en faveur de la Cistude d'Europe

ANNÉES DE RÉALISATION : ☑ 2025 ☑ 2026 ☑ 2027

### CONTEXTE

L'association Épipiméthée mène depuis plusieurs années des actions de gestion en faveur de la population de cistudes au sein des prairies du lieu-dit « le Gué de Laveau » dans la commune de Prissac. Néanmoins, celles-ci ne se cantonnent pas uniquement aux prairies du site mais utilisent également les mares des prairies limitrophes. Or, le réseau de mares des prairies prissacoises a bénéficié de peu d'actions de gestion, et un certain nombre d'entre elles sont en voie de fermeture. Ce projet vise donc à renforcer le réseau de mares restaurées au Gué de Laveau en intervenant sur des sites périphériques dans le prolongement des actions menées. Les sites sont situés en périphérie sud du PNR de la Brenne dans un contexte agricole dominant. Les enjeux en termes de biodiversité sont conséquents au sein de ce réseau de prairies humides, notamment du fait d'une population importante de cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*) mais aussi pour d'autres espèces PNA trouvées dans le secteur comme le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) ou encore la vipère aspic (*Vipera aspis*).

Dans ce contexte, la restauration des mares est d'une importance capitale puisque celles-ci sont indispensables au cycle biologique de nombreuses espèces, dont les cistudes et contribuent à maintenir un paysage hétérogène favorable à de nombreux groupes, ainsi qu'une connectivité élevée.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Augmenter le nombre d'habitats favorables aux cistudes
- Accroître la favorabilité et la capacité d'accueil des sites
- Restaurer la fonctionnalité des sites périphériques au Gué de Laveau
- Créer une continuité écologique entre le site du Gué de Laveau et les autres sites périphériques du bocage prissacois

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Plusieurs propriétaires ont été pressentis. Pour plus de faisabilité, les travaux seront échelonnés sur deux ans. Les diagnostics (pré- et post-travaux) suivront le même échelonnement.

Diagnostics pré-travaux (diagnostic initial du site) :

- Réalisation d'un diagnostic écologique selon des protocoles standardisés pour établir un état des lieux précis de l'état écologique des mares et des habitats en interaction :
  - suivi des amphibiens selon le protocole POPAmphibien "Communauté" : 4 passages (fin hiver, début printemps, fin printemps, début été) pour couvrir la phénologie de l'ensemble des espèces présentes sur site ;
  - suivi temporel des libellules selon le protocole STELI : 9 passages pour couvrir les périodes d'émergence des différentes espèces ;
  - complément de prospections spécifiques pour les cistudes (en plus de la recherche de leur présence au moment des passages STELI et POPAmphibien)
- Détermination de mesures de gestion spécifiques à chaque mare
- Saisie des données acquises dans les bases de données nationales afin d'améliorer les connaissances de ces groupes et les tendances populationnelles nationales (indispensables dans le cadre de l'établissement des listes rouges à toute échelle)

Travaux de restauration (en fonction des résultats des inventaires du diagnostic initial) :

- Ouverture des mares en voie de fermeture
- Curage des mares qui n'ont plus bénéficié d'actions d'entretien depuis de nombreuses années et reprofilage (avec les matériaux excavés lors des curages) pour donner aux mares une forme optimale pour les cistudes (profondeur et pente variable, place d'insolation pour les cistudes, etc.)

Évaluations post-travaux :

- Suivi post-travaux pour évaluer leurs impacts sur les peuplements des mares :
  - application des mêmes protocoles standardisés que ceux de la phase de pré-diagnostic (même nombre de passages annuels) pour disposer de résultats comparables
  - évaluation de l'impact sur les peuplements initialement présents (cette phase est indispensable puisqu'elle pourrait conduire à la détection de nouvelles espèces, non présentes à l'état initial, pouvant indiquer que la connectivité et la favorabilité des sites ont été accrues)

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Bocage de Prissac

#### INTERVENANTS

Épiméthée (Frédéric Beau, Igor Boyer, Meggie Giraud)

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'inventaires réalisés	4	8	4	16
Nombre de mares restaurées	5	5		10
Rédaction de rapport			1	1

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de cistudes occupant les mares	10	10	15	15
Nombre d'espèces détectées	27	38	45	45
Nouvelles espèces détectées post-travaux		10	10	20

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coordination de projet - recherche de mares et partenaires	3 500 €	1 750 €	1 050 €	6 300 €
Rédaction du plan de gestion	1 750 €	1 750 €	- €	3 500 €
Inventaire Cistude	1 050 €	1 050 €	1 050 €	3 150 €
Inventaires POPAmphibien (état initial)	1 400 €	1 400 €	- €	2 800 €
STELI ou RhoMeo (état initial)	3 150 €	3 150 €	- €	6 300 €
Inventaires plantes aquatiques (état initial) (prestation)	2 000 €	2 000 €	- €	4 000 €
Travaux de restauration	8 750 €	8 750 €	- €	17 500 €
Inventaires POPAmphibien (suivi)	- €	1 400 €	1 400 €	2 800 €
STELI ou RhoMeo (suivi)	- €	3 150 €	3 150 €	6 300 €
Inventaires plantes aquatiques (suivi) (prestation)	- €	2 000 €	2 000 €	4 000 €
Analyse et rédaction du bilan	- €	2 450 €	2 450 €	4 900 €
Matériel inventaires et suivis (consommables, filet à papillon, troubleaux, etc.)	500 €	- €	- €	500 €
Matériel de gestion et de sécurité	1 000 €	500 €	- €	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 100 €</b>	<b>29 350 €</b>	<b>11 100 €</b>	<b>63 550 €</b>



## A08 | Restauration de zones humides sur la RNR Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Située sur la commune de Rosnay, la Réserve naturelle régionale (RNR) Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault a été créée le 17 octobre 2014 et est co-gérée par le CEN Centre-Val de Loire et le PNR Brenne. D'une surface de 320 ha, elle est constituée de 4 propriétés : l'étang Massé (CEN Centre-Val de Loire), l'étang Thomas (région Centre-Val de Loire), les étangs Foucault (PNR Brenne) et Bois Retrait (propriétaire privée). C'est le PNR Brenne qui est responsable et maître d'ouvrage de l'ensemble des actions de préservation et de restauration des habitats naturels et d'espèces sur la totalité de la surface de la RNR.

Des végétations aquatiques, à la roselière à Roseau commun, en passant par les landes humides ou les saulaies, les ceintures de végétation des étangs hébergent de nombreuses espèces d'intérêt patrimonial à l'échelle régionale et nationale. Avec la prairie, ces composantes de l'écosystème "étang" constituent la mosaïque de milieux caractéristiques de la Brenne.

Cependant, ces milieux souvent abandonnés évoluent naturellement vers la friche et le boisement, entraînant à terme la disparition de zones humides souvent remarquables. Citons à titre d'exemple :

- la roselière de l'étang Massé : elle est en dans un état fortement dégradé notamment dans sa partie sud où la saulaie la colonise grandement. Maintenir la roselière passe par une intervention de restauration ; celle-ci permettra aussi l'amélioration des habitats de reproduction pour le Busard des roseaux, les passereaux paludicoles ou les lépidoptères (*Laelia coenosa*, *Phragmataecia castaneae*, *Archanara dissoluta*...) ;
- un ensemble de landes mésophiles et humides qui s'étale sur une partie du secteur Foucault (sud-est de la RNR) et quelques secteurs de prairies très humides, dont un secteur de bas marais oligotrophe à Gratiolle officinale et Laîche de Hartman, constituent aussi des habitats naturels à forts enjeux de conservation, aujourd'hui dégradés et nécessitant des travaux de restauration.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Restaurer des surfaces d'habitats humides (roselières, landes) dégradées par évolution naturelle (enfrichement)
- Favoriser le maintien et le développement de la faune et de la flore aquatiques remarquables

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Travaux de restauration de milieux naturels humides non agricoles :

*Ces travaux concernent des milieux non agricoles et non entretenus depuis la création de la RNR. Les interventions seront effectuées sur de nouvelles surfaces, en accord avec le plan de gestion en cours, chaque année après un diagnostic floristique préalable pour cadrer les travaux.*

- Restauration de roselières :
  - Localisation : étang Thomas (1,2 ha)
  - Surface cible concernée : 1,2 ha
  - Type de travaux : arrachage mécanisé systématique des ligneux (dont saules) avec export et broyage des matières organiques issues de l'intervention (prestations)
- Restauration de landes humides et mésophiles :
  - Localisation : secteur étang Thomas (0,8 ha) et Barineau (1,1 ha)
  - Surface cible concernée : 1,9 ha



- Type de travaux : travaux de coupe des secteurs de lande vieillissante (travaux en régie) ; broyage ras et arrachage mécanisé des gros ligneux avec export des matières organiques issues de l'intervention
- Organisation de chantiers annuels de bénévoles de coupes d'arbres et arbustes sur des secteurs de petites surfaces en fonction des opportunités, de octobre année n à février année n+1, toute la durée du programme

Maintien et développement de la faune et de la flore aquatiques remarquables :

- Localisation : ensemble des étangs de la RNR, ainsi que les étangs Perculeux et Tripé
- Surface cible concernée : 10 % de la surface totale des étangs, soit 9 ha
- Type de travaux : réalisation d'exclos en étangs (deux/an) pour favoriser l'expression des végétations aquatiques et la protection des insectes aquatiques contre la prédation (au stade larvaire) (travaux en régie)

Suivi des travaux :

- Suivi photographique des habitats naturels avant, pendant et après les travaux de restauration
- Inventaire floristique avant et après travaux de restauration, juin à juillet 2025 (état des lieux), puis juin à juillet annuellement
- Suivi de l'expression (surface de recouvrement) des végétations aquatiques dans les exclos
- Suivi des populations d'odonates, avec un accent mis sur l'observation d'exuvies

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

RNR Terres et étangs de Brenne-Massé Foucault (sites Natura 2000 ZSC Grande Brenne et ZPS Brenne), étangs Perculeux et Tripé.

#### INTERVENANTS

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Hélène Gasté	Diagnostic initial préalable aux travaux, suivi des végétations aquatiques des exclos	5	5	5
Agents techniques	Travaux de restauration, suivi de prestations	30	30	30

Partenaire :

- CEN Centre-Val de Loire (co-gestionnaire) : synthèse et cartographie des actions

#### INDICATEURS DE SUIVI

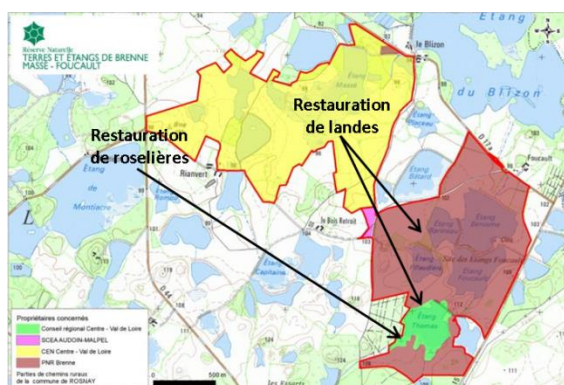
INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface de roselière restaurée (ha)	1,2	4	4 h	9,2
Surface de lande restaurée (ha)	0,8	1,1		1,9
Surface d'exclos réalisé (ha)	3	3	3	9

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'espèces remarquables observées sur les zones restaurées	1-3	1-3	1-3	3-9

### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	4 411 €	4 521 €	4 634 €	13 566 €
Restauration des roselières par arrachage et export mécanisé des ligneux	10 000 €	- €	- €	10 000 €
Restauration des landes humides par broyage ras et export	- €	11 820 €	16 260 €	28 080 €
Réalisation d'exclos en étang	2 000 €	4 000 €	4 000 €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 411 €</b>	<b>20 341 €</b>	<b>24 894 €</b>	<b>61 646 €</b>

### LOCALISATION DES SECTEURS RESTAURÉS



Périmètre de la Réserve



Roselière de l'étang Thomas (travaux 2025)



Lande de l'étang Thomas (travaux 2026)



Lande de l'étang Barineau (travaux 2027)



## **A09 | Restauration écologique de milieux naturels sur la RNN de Chérine et ses propriétés conventionnées**

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

La mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve de Chérine est une action du Contrat territorial zones humides (CTZH) du Parc naturel régional de la Brenne depuis 2017. Le CTZH 2017-2021 a couvert une période de transition en termes de gestion pour la Réserve. En effet, le précédent plan de gestion (2013-2017) a pris fin, a été évalué et un nouveau plan de gestion a pris le relai sur 10 ans (2019-2028).

Après l'évaluation, le nouveau plan de gestion détaille les actions à maintenir et celles à expérimenter, notamment au regard des conséquences du changement climatique.

La mise en œuvre de ce nouveau plan de gestion a commencé et Chérine produit un rapport d'activité annuel reprenant les résultats des travaux menés pour chacune des 44 actions du plan de gestion, réparties selon 4 grands chapitres relatifs à des objectifs à long terme identifiés.

Ces actions contribuent toutes aux objectifs stratégiques du présent ATZH.

Portant sur :

- « La conservation du patrimoine naturel et des paysages » ;
- « Les programmes d'études, expertises, suivis généraux avec prise en compte des changements globaux » ;
- « L'accueil du public et la communication » ;
- « La gestion administrative et technique de la Réserve ».

Les actions du plan de gestion de la Réserve répondent ou contribuent totalement aux attentes des acteurs du territoire au regard des objectifs stratégiques du présent ATZH :

- « Conforter le rôle des zones humides en tant que réservoirs de biodiversité » ;
- « Améliorer la gestion quantitative de l'eau dans un contexte de changement climatique » ;
- « Conforter la fonctionnalité écologique de la mosaïque des milieux » ;
- « Poursuivre la connaissance eau-biodiversité du territoire pour identifier, corriger et anticiper les dysfonctionnements » ;
- « Mobiliser les acteurs autour des enjeux eau et biodiversité du territoire ».

Certaines actions prévues au plan de gestion de la Réserve, par leur caractère ponctuel en termes de réalisation, de leur spécificité en termes d'enjeux biologiques territoriaux, font l'objet d'actions spécifiques dans l'ATZH actuel, portées ou co-portées par Chérine, ou portées par d'autres maîtres d'ouvrage de l'accord dont Chérine sera un partenaire.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Mettre en place des actions de restauration de milieux permettant d'accueillir une biodiversité à enjeux

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Cette action s'inscrit dans le plan de gestion de la RNN de Chérine et couvre ainsi les deux actions suivantes :

- Arrachage mécanique, ou dans le cadre de chantiers de bénévoles, gyrobroyage et exportation des buissons et arbustes jugés en excès dans les milieux ouverts ou dans les secteurs destinés à être rajeunis ou restaurés

Code : TE1, TE2, du plan de gestion de la RN de Chérine

- (Re)plantation de Nénuphars jaunes et blancs et autres végétaux aquatiques/amphibies ; le cas échéant, arrachage des ligneux colonisateurs, réalisation de brûlages dirigés, et autres interventions appropriées

Code : TE13 du plan de gestion de la RN de Chérine

Des travaux seront réalisés afin de restaurer des milieux dégradés ou ayant besoin d'être restaurés : roselières, prairies et de marais, mares, réouverture de milieux par broyage/ramassage.

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

RNN de Chérine et les propriétés en convention de gestion

#### INTERVENANTS

Agriculteurs et propriétaires conventionnés, Conseil scientifique de Chérine, services de l'État, (liste non exhaustive) et tous les partenaires de Chérine permettant la mise en œuvre du plan de gestion

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de chantiers réalisés en régie	5	5	5	5

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surfaces d'habitats terrestres restaurés (prairies, brandes, etc.) (ha)	5	5	5	15

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €
Travaux de restauration (prestation)	8 548 €	8 548 €	8 548 €	25 644 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 548 €</b>	<b>58 548 €</b>	<b>58 548 €</b>	<b>175 644 €</b>



## A10 | Restauration des zones humides et aquatiques, habitats d'espèces PNA

ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

Les ceintures végétales des étangs de Brenne constituent l'habitat de nombreuses espèces caractéristiques de la zone humide, notamment les espèces les plus emblématiques.

Un constat partagé localement fait état de la régression de ces végétations depuis de nombreuses années. Les causes sont sans doute multiples, mais l'influence des espèces exotiques envahissantes comme le ragondin d'une part et les pratiques piscicoles d'autre part reste probable.

Suite à une précédente opération de transplantation de végétation aquatique (opération nénuphars) qui s'est déroulée en 2013 à la suite d'un appel à projets lancé par l'AELB, il paraît possible et souhaitable, à très court terme, d'amplifier cette dynamique autour de la végétation aquatique et des zones humides associées aux étangs.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Favoriser la biodiversité liée à la végétation aquatique des étangs et des zones humides, en particulier les espèces bénéficiant de PNA (Cistude d'Europe, Pélobate brun, Odonates, Loutre d'Europe, Butor étoilé, Balbuzard pêcheur, Pygargue à queue blanche, gazons amphibies, etc.)
- Engager les propriétaires dans une gestion piscicole favorable à la biodiversité visant une augmentation des surfaces en végétation aquatique ou rivulaire
- Fédérer les acteurs locaux naturalistes et socio-professionnels autour d'un projet environnemental

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

- Recensement des sites d'intérêts à partir des données existantes, avec notamment :
  - la centaine d'étangs remarquables listée par croisement des données naturalistes ;
  - les étangs de l'opération nénuphars.
- Contact des propriétaires
- Diagnostic complémentaire des sites afin d'évaluer leur intérêt écologique et définir les travaux nécessaires
- Signature de conventions entre le Parc et les propriétaires (5 ans) :
  - autorisation de réalisation des travaux et des suivis ;
  - gestion favorable aux espèces cibles, dont régulation des EEE.
- Réalisation des travaux de restauration favorables permettant le maintien ou développement des espèces cibles :
  - re-végétalisation d'étangs avec plantation de végétation ou création/extension d'exclos de protection ;
  - étrépage de placettes favorable à l'Isoète tenuissima, ou à certains gazons amphibies, etc. ;
  - mise en défend de zones (roselière, etc.) ;
  - coupe/arrachage de saules.
- Suivi naturaliste des sites sous convention et information des propriétaires

### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Sites Natura 2000 ZSC Grande Brenne / ZPS Brenne

### INTERVENANTS

Parc	Missions	2025	2026	2027
François Pinet	Expertise scientifique			
Aurore Coignet	Coordination Réalisation de diagnostics Mise en place des chantiers de restauration Contractualisation			
Simon Raverdy	Organisation Participation aux chantiers de restauration			
Hélène Gasté	Diagnostics naturalistes			
Brigade	Chantiers de restauration			

Partenaires :

- Indre Nature, RNN Chérine ;
- Association d'insertion : réalisation de travaux légers ;
- Entreprise : travaux lourds.

### INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires contactés				
Nombre d'étangs inventoriés				
Nombre d'observations saisies				

Indicateurs de résultat	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface de végétation restaurée				
Nombre de conventions/contrats signés				

### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	€	€	€	€
Autres dépenses	€	€	€	€
<b>TOTAL</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>	<b>€</b>



## **A11 | Préservation des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire**

ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

La préservation des espèces et milieux remarquables qui font la richesse écologique du territoire passe en grande partie par le maintien de la fonctionnalité et de la qualité des milieux humides.

Les surfaces bénéficiant de mesures de préservation sont aujourd'hui très limitées. Ceci est principalement lié à la surface totale importante des sites, le foncier quasi exclusivement privé et l'aspect peu attractif des outils pour les propriétaires.

De nombreuses actions de connaissance ou de sauvegarde des milieux naturels sont réalisées avec l'accord des propriétaires, mais ils restent peu sollicités pour s'engager dans une démarche de préservation.

Cette action propose de poursuivre l'animation territoriale sur les 4 sites Natura 2000 (Brenne, Grande Brenne, Vallée de l'Anglin et Vallée de la Creuse) en ciblant particulièrement les propriétaires actuellement en convention avec le Parc ou l'ayant été. Il s'agira de leur proposer une palette d'outils, de l'inventaire à la restauration de micro sites remarquables en régie, en passant par l'entretien éco-pastoral et la traduction d'engagements durables de préservation à travers les outils contractuels existants.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel du Parc : localisation de nouvelles stations d'espèces ou habitats remarquables
- Conserver ou restaurer les habitats naturels et les habitats d'espèces inscrits respectivement à l'Annexe I et II de la directive habitat en bon état de conservation : maintien ou augmentation des surfaces bénéficiant d'une gestion favorable à la biodiversité (contractualisation)
- Sensibiliser les propriétaires à l'intérêt écologique de la conservation de ces habitats naturels
- Limiter les impacts des pratiques ou projets sur la biodiversité
- Sensibiliser les acteurs locaux à la préservation des zones humides et des espèces et habitats naturels remarquables

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Animation générale de la démarche Natura 2000 :

- Fonctionnement administratif, bilan, organisation des comités de pilotage, SIN2, etc.
- Sensibilisation des acteurs locaux : rencontre des élus des communes concernées par les 4 sites Natura 2000, information-suivi du réseau de propriétaires engagés, communication sur le site internet du Parc, etc.

Démarchage de propriétaires :

- Propriétés situées dans les 4 sites Natura 2000 et prioritairement :
  - Propriétés engagées ou ayant été engagées dans une convention de gestion, un contrat ou une charte Natura 2000
  - Propriétés connues pour héberger un milieu ou une espèce remarquable

Diagnostic naturaliste :

- Prospection de terrain chez les propriétaires volontaires, permettant :
  - le recensement sur l'ensemble de la propriété des habitats naturels d'intérêt communautaire présents
  - l'identification des zones humides (lien avec l'action A22)
  - l'observation d'espèces ou de potentialité d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire nécessitant des inventaires spécifiques ultérieurs
  - la remise au propriétaire de la cartographie des milieux remarquables avec quelques conseils simples de gestion (actions à faire et ne pas faire) et les travaux de restauration nécessaires

Formalisation de la contractualisation (maîtrise d'usage) sur des surfaces hébergeant des habitats ou espèces d'intérêt communautaire :

- Conventions de gestion
- Contrats ou chartes Natura 2000, etc.

Travaux d'entretien et de restauration en régie sur des habitats naturels remarquables contractualisés :

- Restauration de milieux ouverts et semi ouverts dégradés :
  - bûcheronnage léger, broyage de petits ligneux avec ou sans exportation, etc.
  - coupe, bûcheronnage, étrépage, arrachage, etc.
  - mise en défens
- Entretien éco-pastoral : clôtures, gestion des cheptels en régie (équidé, asin, ovin)

Suivi de l'évolution écologique de sites sous maîtrise d'usage et sites en lien avec les actions de gestion :

- Suivi botanique et photographique

Saisie des observations d'espèces faune/flore remarquables et d'habitats d'intérêt communautaire inventoriés

- Dans l'observatoire naturaliste du Parc "Caldesia"
- Export annuel SINP

Expertise, avis et conseils aux porteurs de projets ou aux habitants :

- Expertise avant travaux : diagnostic préalable à des travaux en étang, agri-photovoltaïsme, projets de boisement de prairies, accompagnement de gestion de tourbière, etc.
- Avis sur les études d'incidences Natura 2000
- Porter à connaissance des données environnementales

Intégration des démarches de développement durable dans les politiques publiques locales :

- Veille sur les projets, techniques et procédures
- Prise en compte des données eau et biodiversité dans les documents d'urbanisme

**LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT**

---

4 Sites Natura 2000 : ZSC Grande Brenne / ZPS Brenne / ZSC Vallée de la Creuse et affluents et ZSC Vallée de l'Anglin et affluents.



**INTERVENANTS**

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Benoît Pellé	Coordination générale, animation, pré-instruction contrats/charte, conventionnement, SIN2	30	30	30
Vivien Airault	Animation, avis réglementaires, propositions de gestion, cartographie SIG, suivi Caldesia,	30	30	30
Gabrielle Beugnier	Contact des propriétaires, diagnostics botaniques de propriétés, suivi des sites gérés, saisie de données	15	25	25
François Pinet	Expertise scientifique, conseil, avis réglementaires	50	50	50
Hélène Gasté	Diagnostics botaniques de propriétés, suivi des sites gérés, saisie de données	10	10	10
Simon Raverdy	Contact de propriétaires, conventionnement, coordination et encadrement de la gestion écopastorale et des travaux d'entretien/restauration	5	5	5
Agents techniques	Gestion écopastorale, travaux d'entretien et de restauration	20	20	20

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires contactés	20	30	30	80
Surface prospectée (ha)	80	150	150	380
Nombre d'observations FFH saisies	500	500	500	1500
Nombre de sollicitations / avis traités	50	50	50	150
Nombre d'échanges SINP DREAL	1	1	1	3

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de contrats/conventions signés	1	2	2	5
Nouvelles surfaces sous maîtrise d'usage (ha)	10	20	20	50
Surface entretenue/restaurée (ha) (hors pelouses calcicoles)	5	7	10	22

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	50 981 €	54 194 €	55 549 €	160 724 €
Matériel gestion manuelle et éco-pastorale	500 €	- €	500 €	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 481 €</b>	<b>54 194 €</b>	<b>56 049 €</b>	<b>161 724 €</b>



## A12 | Sauvegarde des pelouses calcicoles

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Le Parc mène depuis 1996 un programme de sauvegarde des derniers îlots de pelouses calcicoles des vallées de la Creuse et de l'Anglin. En 2024, 12 sites de pelouses sont sous convention de gestion avec des propriétaires privés et publics, soit près de 20 ha.

La gestion écopastorale couplée avec des interventions manuelles régulières permet de restaurer et maintenir ces sites globalement en bon état de conservation.

La gestion pratiquée doit être poursuivie sur les sites existant, en augmentant les surfaces conventionnées sur le plus vaste d'entre eux.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Conserver et étendre les surfaces de pelouses calcicoles présentes sur les 12 sites cibles
- Sensibiliser à l'intérêt écologique de la conservation de ces habitats naturels
- Améliorer la connaissance naturaliste des sites
- Conserver les milieux ouverts et le patrimoine paysager

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Poursuite de la gestion en régie des sites sous convention/contrat :

- Pâturage ovin et asin de sites sous convention (cheptel Parc)
- Chantiers réguliers de restauration/entretien
- Renouvellement des contrats Natura 2000
- Organisation de chantiers de bénévoles et/ou école

Maîtrise d'usage :

- Prospection de nouvelles parcelles, notamment sur le site de la Boudinière
- Signature de conventions avec les nouveaux propriétaires

Communication/sensibilisation :

- Information annuelle des propriétaires des sites sous convention
- Proposition à titre gratuit du module pédagogique « pelouses » aux écoles des communes concernées par des sites
- Organisation de visites de voisinage (orchidées, papillons)

Suivis naturalistes des sites gérés :

- Diagnostic floristique initial sur de nouveaux sites et suivi de la gestion
- Mise en place d'un inventaire lépidoptères régulier : prospections des sites et saisie dans l'observatoire naturaliste du Parc

### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Sites de pelouses calcicoles identifiés au sein des sites Natura 2000 « ZSC Vallée de la Creuse et affluents » et « ZSC Vallée de l'Anglin et affluents ».

**INTERVENANTS**

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Benoît Pellé	Coordination, suivi des sites sous convention, programmation des interventions, bilan	5	5	5
Vivien Airault	Contractualisation Natura 2000, animation	15	15	15
Simon Raverdy	Conventionnement, organisation et mise en œuvre de la gestion des sites, suivi sanitaire et administratif du cheptel	40	40	40
Agents techniques	Mise en œuvre de la gestion des sites, suivi du cheptel	80	80	80
Frédérique Ardibus	Contact des écoles et réalisation du module pédagogique, suivi insectes	5	5	5
Gabrielle Beugnier	Suivi floristique, bilan		25	35

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires démarchés	5	5	5	15
Nombre d'animations scolaires sur site	1	1	1	3
Nombre de conventions nouvellement signées ou renouvelées	3	3	3	9

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface en pelouse restaurée (ha)	0,5	0,5	0,5	1,5
Surface des parcelles conventionnées (ha)	22	22,5	23	

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	31 748 €	37 427 €	40 349 €	109 524 €
Soin et alimentation cheptel	400 €	400 €	400 €	1 200 €
Matériel écopasto	500 €	- €	500 €	1 000 €
Matériel gestion manuelle	500 €	- €	- €	500 €
Matériel de prospection insectes	200 €	- €	- €	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 348€</b>	<b>37 827 €</b>	<b>41 249 €</b>	<b>112 424 €</b>



## A13 | Opération buttons

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Les buttons sont, avec les étangs, des éléments marquants du paysage de la Brenne où on en dénombre un millier. Ils constituent une originalité à la fois géologique, paysagère et écologique. Ces dômes, plus ou moins hauts, globalement sphériques à la base, et essentiellement constitués de grès contribuent à la biodiversité de la Brenne :

- côté faune, leur base sableuse exposée au sud peut servir de lieu de ponte à la Cistude d'Europe. Pour cette espèce, la proximité entre étangs et buttons est un point capital pour peu que le button soit « accessible » ;
- côté végétation, depuis le sommet (grès affleurant) en passant par les pelouses sèches, les landes +/- sèches, des boisements particuliers, plusieurs végétations remarquables peuvent se succéder (4 d'intérêt communautaire). Des plantes remarquables différentes poussent en fonction de ces végétations : 9 espèces protégées et 19 reconnues comme d'intérêt patrimonial local.

Or l'évolution naturelle du button (sans pâturage ou entretien) va vers l'enfrichement, puis au boisement, menaçant ainsi les habitats typiques des buttons, la flore remarquable liée et la faune.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer la connaissance naturaliste des buttons
- Valoriser les buttons les plus remarquables : restaurer la végétation et améliorer leur visibilité
- Sensibiliser les propriétaires et/ou exploitants agricoles à l'intérêt écologique des buttons pour les conserver en bon état

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Ciblage des buttons les plus remarquables d'un point de vue paysager et naturaliste (espèces remarquables, habitats d'intérêt communautaire) :

- Utilisation des données déjà acquises et analyse cartographique (SIG)

Identification et contact des propriétaires concernés :

- Première analyse des buttons de la propriété à l'aide d'un drone pour qualifier l'état de conservation et aider à la cartographie des végétations remarquables
- Inventaire floristique et de la Cistude d'Europe sur les buttons cibles

Travaux de restauration et entretien :

- Conventionnement avec les propriétaires des buttons les plus dégradés
- Réalisation de travaux en hiver : coupe de ligneux, débroussaillage des fourrés, coupe sélective de brande, etc. (la coupe manuelle sera privilégiée avec export des produits de coupe)
- Entretien manuel des buttons restaurés ou mise en place d'un partenariat avec les agriculteurs (si contexte agricole) : mise en œuvre ou poursuite du pâturage adapté qui participe au maintien des formations végétales rares

**LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT**

Site Natura 2000 Grande Brenne

**INTERVENANTS**

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Simon Raverdy	Identification des propriétaires, contacts propriétaires, prospection, conventionnement, suivi et encadrement des travaux	25	30	30
Hélène Gasté	Diagnostics botaniques, saisie et traitement des données, synthèse	25	25	25
Agents techniques	Travaux de restauration et d'entretien des boutons restaurés précédemment	20	25	30

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de boutons inventoriés	40	40	40	120
Nombre de boutons restaurés	5	10	10	25

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface « entretenue » / restaurée	0,6 ha	1,8 ha	3 ha	5,4 ha
Nb de nouvelles observations d'habitats naturels / d'espèces de flore remarquable observés	40	40	40	120

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	14 491 €	16 990 €	18 468 €	49 949 €
Petit matériel bûcheronnage	400 €	- €	- €	400 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 891 €</b>	<b>16 990 €</b>	<b>18 468 €</b>	<b>50 349 €</b>



## **A14 | Pastoralisme gardienné sur des propriétés à enjeux, conventionnées avec Chérine, en Brenne**

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### **CONTEXTE**

Dans un contexte local d'abandon des pratiques pastorales et d'entretien des milieux entraînant leur fermeture, Chérine a identifié le pâturage comme la solution la plus adaptée pour pérenniser ses actions de restauration et protéger ces écosystèmes dégradés. Ce sont particulièrement les landes, les prairies (sèches et humides), les marais et queues d'étang qui sont concernées.

À l'échelle de la Brenne, la plupart des parcelles en cours de déprise agricole et d'enfrichement ne sont pas ou plus clôturées, ou ces dernières sont en mauvais état. Les coûts de création de parcs de pâturage sont élevés en termes d'investissement et il est aujourd'hui très difficile de remettre en pâturage des espaces en déprise.

De plus, les enjeux de conservation de ces espaces sont parfois contradictoires avec les enjeux de « rentabilité » d'une activité agricole traditionnelle : date d'entrée/sortie des animaux pour permettre la réalisation complète du cycle de reproduction de certaines espèces, maintien des animaux sur des zones peu productives pour limiter la repousse des ligneux, limitation des amendements organiques afin de conserver les qualités (d'un point de vue écologique et non économique) des sols. Ainsi, ces milieux naturels gérés dans des objectifs conservatoires du patrimoine naturel peuvent être peu productifs. Pour certains secteurs, les sols sont très superficiels et de ce fait très sensibles au piétinement.

### **OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS**

- Maintenir des milieux prairiaux ouverts en Brenne et des zones humides pâturables en fin de saison
- Préserver la riche biodiversité de ces écosystèmes
- Soutenir l'élevage local par la mise à disposition de terres
- Soutenir le sauvetage des races locales en privilégiant les troupeaux rustiques

### **DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION**

En 2024, une première expérimentation a pu être mise en œuvre sur une propriété conventionnée. Afin de répondre à la problématique de l'absence de clôtures sur certains secteurs de la propriété, il a été décidé de recourir au pâturage ovin guidé qui présente plusieurs avantages :

- possibilité de déplacement sans contrainte ;
- tassement du sol limité ;
- limitation d'implantation de clôtures « en dur » morcelant le paysage ouvert des landes ;
- limitation d'implantation de clôtures potentiellement non-adaptées aux exigences pastorales futures ;
- guidage du troupeau pour pâturer des zones « moins appétantes » permettant de limiter les travaux de broyage des refus de pâturage ;
- amélioration progressive de la qualité fourragère des milieux.

Chérine souhaite pérenniser ce projet en partenariat avec des éleveurs locaux. Il est proposé à des éleveurs de prendre en charge une partie de leur troupeau de mi-avril à mi-octobre afin de faire pâturer des zones à enjeux à l'image des estives qui se pratiquent encore dans de nombreuses

régions. Ces pratiques sont d'ailleurs de plus en plus associées à la protection de la biodiversité. Une attention particulière sera donnée aux races locales et rustiques.

Dans ce sens, l'Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire, qui a pour but de préserver les races locales, a d'ores et déjà confirmé l'intérêt que pourrait avoir cette structure dans notre initiative.

Trois éleveurs semblent déjà intéressés et d'autres propriétaires (dont la Fédération de chasse de l'Indre) se sont manifestés pour proposer des zones à pâturer. Un troupeau mixte, regroupant les animaux de plusieurs éleveurs, serait alors constitué et gardé par un berger embauché dans le cadre d'un CDD saisonnier. L'objectif étant d'élargir le projet à d'autres zones avec un troupeau de l'ordre de 250 bêtes.

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Ensemble des zones en Brenne et à enjeux qui pourraient être pâturées

#### INTERVENANTS

Partenaires techniques :

- PNR Brenne
- Indre Nature
- Fédération de chasse de l'Indre
- Conservatoire d'espaces naturels

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires sollicités	10	15	20	45
Rédaction d'un cahier de pâturage	1	1	1	3
Nombre d'animaux en garde	250	350	450	1 050

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface pâturée (ha)	60	90	120	270

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	40 250 €	40 250 €	40 250 €	120 750 €
Matériel	12 240 €	6 000 €	6 000 €	24 240 €
<b>TOTAL</b>	<b>52 490 €</b>	<b>46 250 €</b>	<b>46 250 €</b>	<b>144 990 €</b>



## **A15 | Développement des zones protégées par conventionnement et maîtrise foncière**

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### **CONTEXTE**

La mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve de Chérine est une action du Contrat territorial zones humides (CTZH) du Parc naturel régional de la Brenne depuis 2017. Le CTZH 2017-2021 a couvert une période de transition en termes de gestion pour la Réserve. En effet, le précédent plan de gestion (2013-2017) a pris fin, a été évalué et un nouveau plan de gestion a pris le relai sur 10 ans (2019-2028).

Après l'évaluation, le nouveau plan de gestion détaille les actions à maintenir et celles à expérimenter, notamment au regard des conséquences du changement climatique.

La mise en œuvre de ce nouveau plan de gestion a commencé et Chérine produit un rapport d'activité annuel reprenant les résultats des travaux menés pour chacune des 44 actions du plan de gestion, réparties selon 4 grands chapitres relatifs à des objectifs à long terme identifiés.

Ces actions contribuent toutes aux objectifs stratégiques du présent ATZH.

Portant sur :

- « La conservation du patrimoine naturel et des paysages » ;
- « Les programmes d'études, expertises, suivis généraux avec prise en compte des changements globaux » ;
- « L'accueil du public et la communication » ;
- « La gestion administrative et technique de la Réserve ».

Les actions du plan de gestion de la Réserve répondent ou contribuent totalement aux attentes des acteurs du territoire au regard des objectifs stratégiques du présent ATZH :

- « Conforter le rôle des zones humides en tant que réservoirs de biodiversité » ;
- « Améliorer la gestion quantitative de l'eau dans un contexte de changement climatique » ;
- « Conforter la fonctionnalité écologique de la mosaïque des milieux » ;
- « Poursuivre la connaissance eau-biodiversité du territoire pour identifier, corriger et anticiper les dysfonctionnements » ;
- « Mobiliser les acteurs autour des enjeux eau et biodiversité du territoire ».

Certaines actions prévues au plan de gestion de la Réserve, par leur caractère ponctuel en termes de réalisation, de leur spécificité en termes d'enjeux biologiques territoriaux, font l'objet d'actions spécifiques dans l'ATZH actuel, portées ou co-portées par Chérine, ou portées par d'autres maîtres d'ouvrage de l'accord dont Chérine sera un partenaire.

### **OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS**

- Mettre en place des conventions de gestion
- Organiser une veille foncière permettant de protéger et conserver des sites à forts enjeux de biodiversité

### **DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION**

Mise en place d'une veille sur les opportunités d'acquisition : accompagnement des financeurs potentiels dans le montage des dossiers techniques :

- Acquisition de terrains : consolider à terme le périmètre protégé, assurer une fonctionnalité écologique satisfaisante pour nombre d'espèces, accroître globalement le patrimoine naturel préservé



Établir des conventions de gestion ou des partenariats avec des propriétaires ou autres acteurs du territoire désireux de collaborer aux missions de la Réserve :

- Développement des conventions de gestion avec des propriétaires pour étendre l'action de Chérine

Étude concertée du statut de protection/valorisation adapté à toute nouvelle acquisition ou convention :

- Détermination du meilleur statut de protection puis mise en œuvre des procédures nécessaires dans le cas où de nouvelles parcelles seraient acquises dans la période du présent plan de gestion (2019-2028)

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

---

ZPS BRENNE

#### INTERVENANTS

---

Salariés de Chérine

#### INDICATEURS DE SUIVI

---

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nb de conventions signées et/ou maintenues, acquisitions, etc.	5	6	6	17

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surfaces conventionnées (ha)	700	800	900	900

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

---

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	17 714 €	17 714 €	17 714 €	53 142 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 714 €</b>	<b>17 714 €</b>	<b>17 714 €</b>	<b>53 142 €</b>

**CONFORTER LE RÔLE DES ZONES HUMIDES  
EN TANT QUE RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ**

**GÉRER ET DÉVELOPPER LES SURFACES BÉNÉFICIAIRES  
DE MESURES DE CONSERVATION PÉRENNES**



## A16 | Acquisition de sites à fort enjeu biodiversité en zone Ramsar

ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

Le territoire du Parc abrite un patrimoine naturel remarquable, aussi bien par la multitude de ses zones naturelles (RAMSAR, Natura 2000, ZNIEFF de type I et II) et réglementées (RNR, RNN) que par les habitats et les espèces faunistiques et floristiques qu'il abrite. De nombreuses actions sont mises en œuvre pour préserver cette biodiversité avec les propriétaires privés, mais l'expérience montre que l'acquisition foncière par un acteur engagé dans la protection de la nature est parfois nécessaire pour assurer une sauvegarde durable d'un site majeur.

Ainsi, l'existence de plusieurs réserves naturelles mais également la mise en œuvre de la stratégie nationale des aires protégées peut impliquer, dans certains cas, l'achat de parcelles afin de garantir la conservation des sites à haute valeur patrimoniale, en particulier les milieux humides.

L'action sera définie en parallèle et en cohérence avec d'autres actions de maîtrise d'usage réalisées dans le cadre de l'ATZH.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Préserver, par la maîtrise foncière les zones à enjeu eau ou patrimoine naturel remarquable ;
- Contribuer à la SNAP et augmenter la surface en protection forte.

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Acquisition de surfaces en zone Ramsar chez des propriétaires volontaires.

### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Parcelles en priorité menacées par des modifications de pratiques (abandon, intensification) ou situées en périphérie immédiate d'espaces protégés afin de conforter leur fonctionnalité écologique.

### INTERVENANTS

Les principaux acteurs susceptibles de procéder à des acquisitions de parcelles sont les suivants :

- CEN Centre-Val de Loire ;
- RNN Chérine ;
- Communes ;
- PNR Brenne.

### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface acquise (ha)				65

### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Frais d'acquisition				
<b>TOTAL</b>				

**POUR SUIVRE LA CONNAISSANCE EAU-BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE  
POUR IDENTIFIER, CORRIGER ET ANTICIPER  
LES DYSFONCTIONNEMENTS**

**PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**



## **A17 | Adaptation du réseau de plans d'eau au réchauffement climatique**

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### **CONTEXTE**

Les scénarios du réchauffement climatique convergent vers une prévision d'accroissement du besoin en eau et, corrélativement, du déséquilibre entre la demande estivale et les ressources disponibles. Les modifications de l'hydrologie, déjà tangibles et ayant pour cause principale l'ensemble des prélèvements (eau potable, agriculture, évaporation...), vont se poursuivre.

L'étude de l'influence du changement climatique sur les ressources en eau (étude Hydrologie-Milieus-Usages-Climat), menée par l'EPTB Vienne en 2022, projette que les débits d'étiage naturels, à horizon 2050, présenteront des tendances à la baisse de 30 à 40 % en moyenne par rapport à aujourd'hui sur les bassins versants de la Creuse et de la Claise. Les projections réalisées sur le territoire témoignent aussi d'un réchauffement plus rapide de la température de l'eau que de celle de l'air. Enfin, les précipitations hivernales devraient augmenter, ce qui aura des conséquences sur l'ampleur des crues (augmentation de 10 à 15 % des débits) et possiblement de la fréquence et de l'ampleur des inondations.

Le nombre et la densité d'étangs sur les bassins versants de la Creuse et de la Claise représentent un véritable enjeu pour la ressource en eau : source d'évaporation, zone tampon, foyer de biodiversité, support de production, etc. L'étang et son devenir doivent être au cœur d'une réflexion globale et ouverte initiant de nouvelles actions d'adaptation au changement climatique.

### **OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS**

- Réduire le volume d'eau lié à l'évaporation : réduire les surfaces en eau libre
- Limiter les inondations et leur impact : conforter le rôle de zone tampon de la Brenne, améliorer le stockage de l'eau en période de fortes précipitations

### **DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION**

Mise en place d'un comité de suivi associant largement les acteurs :

- collectivités : communautés de communes, conseil départemental, SMABCAC
- associations : FDPPMA, Indre Nature, Chérine, FDCI, SEPB
- propriétaires
- administration : OFB, DDT
- établissements publics : AELB, EPTBV

Définition d'un plan d'action (2025) :

- Choix des étangs cibles :
  - définition des critères : taille, situation dans la chaîne, date de création, surfaces de végétations aquatiques, état administratif, etc.
  - identification des étangs cibles : analyse d'images, traitement de données
- Identification des propriétaires :
  - analyse cadastrale pour ciblage des propriétaires
  - communication à l'échelle de la Brenne et sensibilisation collective des propriétaires aux effets du changement climatique

- Rencontre individuelle des propriétaires : pré-identification des propriétaires volontaires pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation

Mise en œuvre du plan d'action (2026-2027) :

- Définition et des mesures en concertation avec les propriétaires et gestionnaires :
  - analyse de l'étang (historique, état administratif, fonctionnement, usage actuel et perspectives, diagnostic écologique...)
  - propositions de mesures pour contribuer aux objectifs d'adaptation :
    - végétalisation de la surface en eau : plantation, mise en défens, suppression ou lutte contre les espèces herbivores (carpe amour, écrevisse rouge de Louisiane, ragondin...)
    - plantation sur les berges de l'étang en protection contre les vents dominants
    - effacement du plan d'eau par destruction du système de vidange ou de la chaussée
    - conversion du plan d'eau en zone humide par condamnation du système de vidange et atterrissement naturel à long terme (70 ans) favorable à la biodiversité
    - augmentation des temps de mise en assecs (durée, fréquence)
    - création ou restauration de surfaces en zone humides en queue d'étang (ex : zone tampon sans exploitation à évolution naturelle)
    - utilisation de plans d'eau réservoirs pour alimenter des étangs piscicoles en aval ou l'abreuvement des troupeaux
- Contractualisation moyenne à longue durée : ORE / acquisition / conventions
- Réalisation des travaux et suivis

Mise en place d'études et recherches sur la thématique étang-climat adaptée au contexte local (ex : influence des végétations flottantes sur l'évaporation...)

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Grande Brenne

#### INTERVENANTS

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Vivien Airault	Animation du comité de suivi, analyse cartographique, identification des propriétaires, préconisations de gestion/restauration en hydrologie	40	40	40
Benoît Pellé	Animation du comité de suivi, conventionnement, synthèse	10	10	10
François Pinet	Prospections et expertise naturaliste, préconisations de gestion/restauration, suivi des travaux	20	20	20
Simon Raverdy	Rencontre des propriétaires, conventionnement, suivi des travaux	10	10	10
Agents techniques	Travaux de restauration, pose d'exclos, etc.		10	10

### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de réunion du comité de suivi	4	1	1	6
Nombre de propriétaires contactés		30	30	60
Nombre de diagnostics réalisés		10	15	25
Nombre de conventions signées		5	10	15
Surface d'étangs sous convention		50	50	100

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Réduction de la surface en eau libre (ha)		10	20	30

### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	26 644 €	28 980 €	29 588 €	85 212 €
Prestation animation collective « étang et changement climatique »	4 000 €	2 000 €	2 000 €	8 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>30 644 €</b>	<b>30 980 €</b>	<b>31 588 €</b>	<b>93 212 €</b>

**POUR SUIVRE LA CONNAISSANCE EAU-BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE  
POUR IDENTIFIER, CORRIGER ET ANTICIPER  
LES DYSFONCTIONNEMENTS**

**ÉVALUER ET SUIVRE LES ÉTANGS DE BRENNES À LONG TERME**



## **A18 | Suivi long terme eau et biodiversité d'étangs restaurés**

ANNÉES DE RÉALISATION : ☑2025      ☑2026      ☑2027

### **CONTEXTE**

De nombreux travaux de restauration et de gestion écologique sont réalisés sur les étangs de Brenne après un diagnostic naturaliste initial.

Cependant :

- parmi ces étangs, très peu sont suivis suite aux interventions, ou alors ils le sont sur des champs et pas de temps trop restreints, le plus souvent sur des thématiques uniquement naturalistes ;
- la qualité de l'eau est encore plus rarement suivie ; il est d'ailleurs à noter que les analyses réalisées dans le cadre du suivi des masses d'eau (DCE) ne sont effectuées que sur les masses d'eau plan d'eau, ce qui ne représente plus que deux étangs sur les plus de 3 600 que compte la Brenne...

Aussi, la mise en place d'un suivi long terme sur des étangs ayant bénéficié de travaux de restauration doit permettre :

- d'améliorer la connaissance des effets combinés des opérations de restauration sur le fonctionnement des plans d'eau et des écosystèmes qu'ils hébergent ;
- d'adapter les opérations de restauration écologique des milieux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte où la biodiversité et la ressource en eau sont soumises à des pressions de plus en plus importantes, dont les effets actuels et futurs du changement climatique ;
- d'ajuster/réorienter les opérations de gestion ou de futures restaurations.

### **OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS**

- Évaluer les effets des travaux de restauration et de gestion ;
- Renforcer l'acquisition et le suivi standardisé des connaissances à long terme sur la biodiversité et la ressource en eau de la zone humide Brenne : espèces PNA (Cistude d'Europe, libellules, etc.), espèces d'intérêt européen, espèces présentes sur la liste rouge régionale... ;
- Identifier et quantifier l'évolution des pressions anthropiques et naturelles (changement climatique, développement des espèces exotiques envahissantes, pratiques piscicoles... ) ;
- Alerter au plus tôt sur les éventuelles dégradations et leurs causes probables afin de stimuler la mise en œuvre de solutions d'adaptation pour améliorer l'intérêt écologique et préserver la ressource en eau.

### **DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION**

Mise en place d'un comité de suivi :

- élus, socio-professionnels ;
- associations naturalistes, CEN Centre-Val de Loire, CBNBP, AELB ;
- OFB, OFB-ECLA ;
- scientifiques...

Définition d'une méthodologie partagée de suivi long terme (indicateurs, fréquence, etc.) :

- sur la base des suivis réalisés par les acteurs locaux (faune, flore, qualité de l'eau des étangs, limnimétrie...);
- en compatibilité avec les standards de suivi existant DCE compatible (EQR), LigéO, BECOME, etc.;
- en lien avec l'action 17 « Évaluation de la biodiversité de la Grande Brenne ».

Sélection d'un panel de 8 étangs parmi la centaine ayant bénéficié de mesures de restauration/renaturation en Grande Brenne durant la période 2014-2024 :

- travaux cofinancés par l'AELB : restauration de zones humides, création d'exclos de protection, plantation de nénuphars, etc.;
- étangs situés au sein d'aires protégées ou dont la gestion conservatoire sur le moyen/long terme est garantie par l'établissement d'un conventionnement de type plan de gestion ou ORE;
- présence d'espèces ou de milieux remarquables bénéficiant déjà de suivis.

Conventionnement avec les propriétaires et gestionnaires.

Mise en place du suivi et de l'évolution de l'intégrité écologique (eau et biodiversité).

Centralisation, traitement, mise à disposition des données (Sandre).

Communication et propositions d'évolution suivis/gestion.

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Grande Brenne

#### INTERVENANTS

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Benoît Pellé	Élaboration de la méthodologie, conventionnement, bilans	10		
Vivien Airault	Élaboration de la méthodologie, cartographie végétation des étangs par drone	15	5	5
François Pinet	Élaboration de la méthodologie, coordination des suivis scientifiques, suivis botaniques	15	10	10
Aurore Coignet	Suivis naturalistes et qualité de l'eau		15	15
Simon Raverdy	Suivis naturalistes et qualité de l'eau		15	15
Agents techniques	Suivis qualité de l'eau		10	10
Gabrielle Beugnier	Suivis botaniques		15	10

Partenaires :

- UMS Patrinat

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de réunion du comité de suivi	3	2	1	6
Élaboration de la méthodologie de suivi	1			1

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'étangs conventionnés en Grande Brenne	4	4		8

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	14 780 €	18 468 €	17 686 €	50 934 €
Achat matériel	- €	5 000 €	- €	5 000 €
Prestation (détermination des macro-invertébrés)	- €	12 000 €	- €	12 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 780 €</b>	<b>35 468 €</b>	<b>17 686 €</b>	<b>67 934 €</b>



POUR SUIVRE LA CONNAISSANCE EAU-BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE  
POUR IDENTIFIER, CORRIGER ET ANTICIPER  
LES DYSFONCTIONNEMENTS

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES ZONES HUMIDES  
ET LA BIODIVERSITÉ



## A19 | Évaluation de l'état de conservation de la biodiversité à l'échelle de la Grande Brenne

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒2025 ☒2026 ☒2027

### CONTEXTE

Le territoire du Parc naturel régional de la Brenne et tout particulièrement la Brenne, bénéficie d'études, de suivis et d'observations naturalistes depuis des décennies.

Cependant, de part la nature privée du foncier et l'importance de la surface concernée, la connaissance n'est encore que partielle et hétérogène : certains groupes comme les oiseaux ou espèces comme la Caldésie à feuilles de Parnassie ou la Cistude d'Europe sont particulièrement suivis, d'autres comme les insectes ne sont que très ponctuellement suivis. La localisation des habitats naturels est quant à elle très lacunaire.

À partir de ces données, il est très difficile de qualifier un « état de conservation global » à l'échelle de la Brenne.

Ceci étant, un faisceau de constatation tendrait à indiquer que la biodiversité de la Brenne pourrait être en régression, notamment celle liée aux étangs et zones humides associées. Une motion du CSRPN de juin 2020 alertait clairement en ce sens.

Un appel d'offre pour « l'Évaluation et le suivi de l'état de conservation de la biodiversité à l'échelle de la Grande Brenne : définition d'une stratégie opérationnelle » a été lancé mi 2024. Le bureau d'étude a été retenu avec comme objectif une finalisation fin 2025.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Définir et appliquer une méthode multicritères permettant d'évaluer et suivre l'état de conservation de la Grande Brenne sous l'angle biodiversité.
- Valoriser les études et suivis réalisés par différentes structures depuis des années sur la Brenne.
- Créer un outil d'aide à la décision pour définir les actions et études nécessaires à la préservation de la biodiversité sur le territoire.

### DESRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

2025 :

- Mise en place d'un groupe de travail :
  - suivi de la prestation
  - participation à la construction de la méthode
- Réalisation de l'étude
  - Réalisation d'un état des lieux des connaissances sur la zone d'étude
  - Définition des enjeux prioritaires
  - Bibliographie des méthodes classiques d'évaluation et de suivi de la biodiversité
  - Exploration de méthodes de suivis innovantes
  - Bilan des méthodes et définition d'un plan de suivi

2026-2027

- Test et évaluation de la méthode

L'action sera mise en œuvre en liaison avec l'action « Création d'un réseau d'étangs Sentinelles ».

## LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Sites Natura 2000 ZSC Grande Brenne et ZPS Brenne

## INTERVENANTS

Agents Parc mobilisés :

Agents	Missions	2025	2026	2027
Benoît Pellé	suivi de l'étude	5	5	5
Vivien Airault	animation du groupe de travail, suivi de l'étude, base de données naturaliste, encadrement de stagiaires	10	10	10
François Pinet	suivi de l'étude, encadrement de stagiaires	10	5	5
Gabrielle Beugnier	Diagnostic écologique		40	40
Stagiaires	Diagnostic écologique		120	120

Groupe de travail :

- DDT36, OFB, ARB, DREAL, PatriNat
- Indre nature, RNN Chérine, Cen Centre Val de Loire, FDPPMA, Épiméthée
- Conseil scientifique du Parc

## INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de réunion du groupe de travail	6	1	1	
Méthode d'évaluation finalisée	1			

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Mise en place des suivis		X	X	

## COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Temps agents + indemnités stagiaires	8 883 €	19 000 €	19 474 €	47 357 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 883 €</b>	<b>19 000 €</b>	<b>19 474 €</b>	<b>47 357 €</b>

**POUR SUIVRE LA CONNAISSANCE EAU-BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE  
POUR IDENTIFIER, CORRIGER ET ANTICIPER  
LES DYSFONCTIONNEMENTS**

**AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES ZONES HUMIDES  
ET LA BIODIVERSITÉ**



## A20 | Inventaire et suivi de la flore/faune remarquable

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

La biodiversité du Parc naturel régional de la Brenne est étudiée depuis de nombreuses années mais, face à l'étendue du territoire, sa complexité et son statut privé, de nombreuses espèces ou stations n'ont pas encore été observées. En parallèle, le classement Natura 2000 implique le suivi d'espèces ou d'habitats d'intérêt communautaire afin d'évaluer leur état de conservation.

Une forme de « grande inconnue » nous accompagne entre les conséquences des évolutions climatiques (pluies et niveaux d'eau très hauts notamment en 2024) et, depuis l'été 2024, une « explosion » visible de la dissémination de l'écrevisse rouge de Louisiane.

Les inventaires et suivis d'espèces remarquables participent à la connaissance générale de la situation de la Brenne, de son évolution, et de la possible présence d'espèces exotiques.

Cette action propose donc de poursuivre les suivis déjà entrepris (chiroptères, Caldésie, Marsilée, Orchidées de marais neutro-alcalin, Utriculaires...) et d'étendre la connaissance à de nouveaux thèmes peu ou pas prospectés récemment : gazons amphibies et Isoète à feuilles ténues, lépidoptères des milieux humides, Cistude d'Europe, etc.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer la connaissance naturaliste du territoire du Parc
- Contribuer à la définition de l'état de conservation des sites Natura 2000
- Définir, par site, des modalités de gestion en rapport avec les enjeux biodiversité
- Proposer un conventionnement aux propriétaires pour assurer une conservation de l'espèce inventoriée

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Un calendrier prévisionnel des inventaires est établi, mais en fonction de différents paramètres dont le principal est la météorologie, des ajustements pourront être proposés.

*Pour la plupart des inventaires ci-dessous, il est prévu pour chaque propriétaire :*

- *d'obtenir un accord préalable ;*
- *de fournir un compte rendu succinct sur les résultats de prospection ;*
- *de proposer une contractualisation en cas d'espèce/habitat remarquable observé.*

### FLORE

#### Caldésie à feuilles de Parnassie

En 2024, on dénombre 129 étangs et mares qui ont abrité historiquement une station de Caldésie en Brenne depuis 1935.

Objectif :

- Assurer une veille sur l'état de conservation de l'espèce en Brenne (nombre de plans d'eau concernés, effectif de la plante par étang) :
  - suivre tous les 4 à 5 ans les stations connues

**Descriptif :**

- Visite de prospection du plan d'eau réalisée au niveau de l'interface eau-roselière
- Mission d'inventaire confiée après formation *ad-hoc* (encadrée par le Parc) à un stagiaire (M1, M2 (6 mois) en fonction des sujets)

Calendrier : reconduction en 2027 sur la base minimale de 129 stations à prospecter

**Marsilée à 4 feuilles**

Un nouvel étang à Marsilée a été identifié en 2024, ce qui monte le nombre de stations à 28 étangs ayant abrité un jour la plante entre 1935 et 2024. Sur la période 2022-2024, la Marsilée à 4 feuilles a été observée sur 12 étangs.

**Objectif :**

- Assurer une veille sur l'état de conservation de l'espèce en Brenne (nombre de stations, effectifs par plan d'eau évalués plutôt en unités de surface occupée par la plante (m<sup>2</sup>) :
  - suivre tous les 4 à 5 ans les stations (étangs, mares, ruisseaux) qui ont abrité historiquement cette plante depuis les années 1970

**Descriptif :**

- Visite de prospection du site (étangs ou mares)
- Moyens humains : mission assurée en régie par le Parc

Calendrier : reconduction dans les mêmes conditions en 2026 sur la base minimale de la trentaine de sites

**Utriculaires en Brenne : Petite Utriculaire, Utriculaire de Bremi...**

**Objectifs :**

- Actualiser le bilan Utriculaires qui date de 2019 : nombre de plans d'eau, effectif
- Prolonger la recherche de la Petite Utriculaire et l'Utriculaire de Bremi
- Mettre à jour les surfaces en habitat naturel Natura 2000 (3150)

**Descriptif :**

- Contact des propriétaires d'étangs ayant abrité la Petite Utriculaire
- Prospection des étangs
- Propositions pour la prise en compte des espèces et de leur cycle dans les pratiques de gestion
- Moyens humains : mission assurée en régie par le Parc

Calendrier : inventaire réalisé en 2026 et 2027

**Orchis de Brenne**

La dernière évaluation de l'état de conservation des populations de Brenne date de 2020. Il avait été constaté alors une régression importante de cette espèce endémique, notamment sous l'effet de la prédation du sanglier. Cette évolution nécessite d'être confirmée.

**Objectifs :**

- Évaluer l'état des populations sur les sites connus

**Descriptif :**

- Inventaire des stations sur les principaux sites connus dans le nord de la ZSC Grande Brenne : Ozance, étang Vieux, etc.
- Moyens humains : stagiaire (5 mois) encadré par le Parc

Calendrier : inventaire en 2025

**Suivis ponctuels flore (rare)**

- Orchis punaise, Ophioglosse des Açores, Flûteau graminée, Étoile d'eau, Isoète épineux, Isoète très ténu...

## FAUNE

### Inventaire des chiroptères

Objectifs :

- Identifier de nouvelles colonies de mise-bas d'espèces liées au bâti, indicatrices de la qualité et de la fonctionnalité de la mosaïque de milieux
- Sensibiliser la population à l'importance de la diversité des milieux et des espèces

Descriptif :

- Prospection : recherche crépusculaire et à l'aube des vols et rassemblements de chauves-souris des 24 espèces connues sur le territoire du Parc. Les propriétaires des lieux hébergeant des colonies, ainsi localisées, sont ensuite contactés pour prospection des caves, greniers et dépendances de tous les bâtiments afin de confirmer les colonies de mise-bas et d'élevage des jeunes. 2 communes non encore inventoriées seront prospectées en moyenne tous les ans. Pour les colonies non accessibles, l'identification et le comptage est réalisé à l'aide de détecteurs d'ultrasons
- Aménagements : les propriétaires qui le souhaitent se voient proposer des aménagements simples permettant de maintenir la colonie et/ou d'améliorer ses conditions de présence
- Sensibilisation des habitants des communes prospectées : intervention dans les écoles des communes concernées et construction de nichoirs en classe. Sorties nocturnes et soirées publiques de projection/débat sur les chauves-souris.
- Moyens humains :
  - mission confiée à un ou deux stagiaires encadrés par le Parc avec la participation d'Indre Nature
  - un aménagement des sites hébergeant une colonie d'intérêt sera proposée et pourra être réalisé par un prestataire spécialisé (Faune conservation) après signature de la convention « refuge pour les chauves-souris » par les propriétaires publics ou privés.

Calendrier : inventaire annuel

### Évaluation de l'état de conservation de la Cistude d'Europe

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation de la population de cistude qui s'est déroulé sur 12 années s'est terminé en 2017.

Objectifs :

- Actualiser l'état de conservation de la Cistude d'Europe

Descriptif :

- Prospection des 63 étangs identifiés dans le protocole
- Moyens humains : stagiaire (4 mois) encadré par le Parc

Calendrier : 9 ans et 10 ans après la dernière prospection, soit 2026 et 2027.

### Lépidoptères des milieux ouverts et semi-ouverts humides

Objectif :

- Avoir une meilleure connaissance des espèces de papillons d'intérêt communautaire liés aux milieux humides : Cuivré des marais, Damier de la Succise, mais aussi Grand nègre des bois et Bacchante...)
  - Découverte de nouveaux sites
  - Amélioration de la gestion des milieux hébergeant ces espèces

Descriptif :

- Priorisation des milieux humides sur la base des stations connues, des inventaires déjà menés (MAE) et de la cartographie des zones humides potentielles
- Contact des propriétaires (échantillonnage sur la totalité du territoire)
- Inventaire des Lépidoptères des parcelles
- Propositions pour la prise en compte des espèces et de leur cycle dans les pratiques de gestion (Contrat Natura 2000, MAE...)

- Moyens humains : stagiaire (4 mois) (formation spécialisée comme l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte de Tours par exemple) encadré par le Parc

Calendrier : inventaire réalisé en 2026

### Odonates

Objectifs :

- Améliorer la connaissance des odonates liés aux étangs
- Contribuer au PNA odonates et à l'évaluation de la biodiversité de la Brenne

Descriptif :

- Prospection STELI d'une trentaine d'étangs. Les étangs prioritaires seront ceux conventionnés dans le cadre de « l'opération nénuphars » et de « l'opération Odonates » pour observer l'évolution.
- Moyens humains : mission assurée en régie par le Parc

Calendrier : inventaire réalisé en 2026

### Suivis ponctuels faune

- Noctuelle des Peucédans

### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Territoire du Parc, prioritairement Brenne et Boischaud sud

### INTERVENANTS

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Vivien Airault	Encadrement stages (chiroptères), prospections, conventionnement	25	25	25
Frédérique Ardibus	Encadrement stages (chiroptères)	5	5	5
François Pinet	Suivis flore, encadrement stages	Gazons : 15 Orchis de B : 4	Marsilée : 12 Lépido : 5 Cistude : 5	Caldésie : 7 Cistude : 5
Hélène Gasté	Suivis flore		Utriculaires : 10 Suivi exclos : 50	Utriculaires : 10
Simon Raverdy / Aurore Coignet	Suivis odonates		Suivi exclos : 100	
Stagiaires	Inventaires	Chiro :120 Orchis de B : 80	Chiro :120 Lépido 80	Chiro :120 Lépido 80

Partenaires :

- Associations naturalistes

### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires contactés	50	80	150	280
Nombre de sites prospectés	30	40	80	150
Nombre de gîte à chauves-souris fabriqués	35	35	35	105

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'observations faune/flore/habitat saisies dans Caldesia	1000	1250	1500	3750

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie + indemnités de stages	23 177 €	59 859 €	24 946 €	107 982 €
Petit matériel	500 €	500 €	500 €	1 500 €
Matériaux pour l'aménagement de gîtes à chauves-souris	500 €	500 €	500 €	1 500 €
Prestation chiroptères	2 060 €	2 060 €	2 060 €	6 180 €
Aménagement de gîtes à reproduction conventionnés (prestation)	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>28 737 €</b>	<b>65 419 €</b>	<b>30 506 €</b>	<b>124 662 €</b>

**POUR SUIVRE LA CONNAISSANCE EAU-BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE  
POUR IDENTIFIER, CORRIGER ET ANTICIPER  
LES DYSFONCTIONNEMENTS**

**AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES ZONES HUMIDES  
ET LA BIODIVERSITÉ**



## A21 | Suivi des oiseaux d'eau hivernants en Brenne

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

L'association Indre Nature réalise des dénombrements depuis l'hiver 1978, ce qui représente plus de trente ans de suivi des oiseaux d'eau hivernants en Brenne. Ce suivi est le plus ancien des suivis naturalistes du département de l'Indre. Cette inscription dans le temps permet une analyse des données dans la durée. Le projet mobilise toujours aussi fortement les bénévoles ornithologues de l'association, coordonnés par des ornithologues salariés. Ainsi, à titre d'exemple sur le comptage 2022-2023, ce sont plus de 70 ornithologues qui ont participé aux comptages, permettant le suivi de 371 étangs pour un total de 148 487 individus recensés.

Indre Nature est aussi coordinateur du comptage Wetlands International pour les deux sites fonctionnels suivis du département : les étangs de la Brenne et les étangs de la Queue de Brenne.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Suivre l'évolution de populations d'oiseaux d'eau hivernants de Brenne
- Évaluer l'attractivité de la Brenne
- Exploiter la synthèse des oiseaux d'eau hivernants en Brenne pour renforcer la protection des sites

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Comptages hivernaux :

- Réalisation de six comptages d'octobre à mars, dont le comptage Wetlands International de janvier
- Répartition sur 9 secteurs de comptage : chaque secteur est recensé à chaque comptage à l'exception du secteur 8, au nord, qui est prospecté uniquement lors du comptage Wetlands International (mi-janvier)
- Mobilisation de 50 à 70 ornithologues bénévoles de l'Indre et de 4 départements voisins

Bilan annuel :

- Saisie des données sur Obs'Indre
- Rédaction d'un rapport annuel pour les services de la DREAL et le PNR de la Brenne
- Versement annuel des données à l'INPN

### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Brenne et Queue de Brenne

### INTERVENANTS

Pilotage et coordination par les ornithologues salariés d'Indre Nature

Partenaires :

- Bénévoles d'Indre Nature
- Collaboration avec la Fédération de Chasse de l'Indre sur le domaine du Plessis



**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Bilan annuel transmis au PNR Brenne et à la DREAL	1	1	1	3

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'étangs suivis	300	300	300	300

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	16 480 €	16 480 €	16 480 €	49 440 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 480 €</b>	<b>16 480 €</b>	<b>16 480 €</b>	<b>49 440 €</b>



## A22 | Suivis ornithologiques en Brenne

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Parmi les actions de suivi portées par Indre Nature à l'échelle départementale, certaines se déroulent principalement en Brenne, en particulier pour les espèces suivantes :

- Balbuzard pêcheur ;
- Pygargue à queue blanche ;
- recherche et conservation d'oiseaux forestiers patrimoniaux.

Ces suivis ont également eu lieu, soutenus par la DREAL, sur la période précédente (2022-2024) et ont permis la localisation et le suivi d'aires de reproduction pour les différentes espèces concernées.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

Balbuzard pêcheur :

- Suivre des aires connues
- Rechercher d'autres aires suspectées
- Mettre en place des mesures de conservation en collaboration avec le propriétaire, l'animateur Natura 2000 (PNR Brenne), le CRPF et l'OFB

Pygargue à queue blanche :

- Assurer le suivi du couple nicheur
- Permettre la mise en place de mesures de conservation en collaboration avec le propriétaire, l'animateur Natura 2000 (PNR Brenne) voire le CRPF et l'OFB
- Participer aux comités de pilotage du PNA et PRA

Oiseaux forestiers :

- Rechercher et découvrir des aires d'oiseaux forestiers patrimoniaux, rapaces diurnes principalement (Circaète Jean-le-Blanc, Autour des palombes, Aigle botté) mais aussi Cigogne noire
- Informer les propriétaires ou gestionnaires des boisements
- Émettre des mesures de préservation adéquates aux espèces et à la reproduction

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Balbuzard pêcheur :

- Réalisation d'un suivi par observation des aires connues : le suivi débute vers fin mars/ début avril (dès le retour de l'espèce en France) jusqu'à juillet (envol des jeunes)
  - Passage une fois tous les 15 jours en fonction du stade de reproduction pour appréhender au mieux toutes les phases de nidification (date de ponte, couvaion, élevage, nombre de jeunes, etc.)
- Recherche de probables nouvelles aires (ces dernières années, 3 à 4 secteurs sont fréquentés en période de nidification, Ouin notamment) avec des comportements d'oiseaux nicheurs (transport de proies)
  - Organisation de journées d'observation concertée avec de nombreux bénévoles afin de localiser précisément les probables aires

Pygargue à queue blanche :

- Réalisation du suivi à distance du couple nicheur (depuis des voies publiques)
- Prospection en Brenne afin de préciser le statut nicheur d'un probable second couple

Oiseaux forestiers :

- Repérage et localisation des aires de reproduction des rapaces
- Détermination de l'espèce qui l'occupe
- Suivi de la reproduction (réussite ou échec)
- Détermination ou estimation du nombre de jeunes à l'envol ainsi que les dates d'envol
- Observation et étude de la fidélité au site de reproduction, la distance de délocalisation, les conséquences des échecs de reproduction, les effets de la météorologie sur la productivité des couples...

*Il peut être souligné que les suivis du Balbuzard pêcheur et des oiseaux forestiers s'appuie également sur l'implication des ornithologues bénévoles de l'association.*

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Ensemble du territoire de la Brenne

#### INTERVENANTS

Ornithologues salariés d'Indre Nature

Partenaires :

- Bénévoles d'Indre Nature

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Bilan annuel transmis au PNR Brenne et à la DREAL	1	1	1	3

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'aires de reproduction Cigogne noire suivies en Brenne (6 dans l'Indre)	4	4	4	4
Nombre d'aires de reproduction Balbuzard pêcheur suivies en Brenne (8 dans l'Indre)	7	7	7	7
Nombre d'aires de reproduction Pygargue à queue blanche suivies en Brenne	1	1	1	1

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	18 025 €	18 025 €	18 025 €	54 075 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 025 €</b>	<b>18 025 €</b>	<b>18 025 €</b>	<b>54 075 €</b>



## A23 | Suivi des oiseaux nicheurs prioritaires des étangs à végétation flottante

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Cette action a pour objectif l'étude et le suivi des oiseaux nicheurs sur végétation flottante ainsi que la protection de ces milieux à l'échelle de la Brenne. Elle s'inscrit dans la continuité d'une action menée dans le cadre du CTZH depuis 2017. Les espèces cibles sont le Grèbe à cou noir, la Guifette moustac ainsi que la Mouette rieuse. Les dénombrements annuels des espèces concernées permettent de mieux comprendre les phénomènes qui régissent les modes de distribution complexes de ces oiseaux, informations indispensables pour une protection adaptée des étangs. Ce dénombrement s'effectue par la recherche de colonies et d'individus au cours du printemps. Cette recherche s'accompagne de survol en drone des sites afin d'avoir des données de nidification les plus exhaustives possibles. Ce projet s'accompagne d'une action de bagage des juvéniles afin de suivre les populations et l'attachement des individus à un site en particulier, à un type de végétation, ou bien plus globalement au territoire Brennou.

Cette action s'inscrit dans des études plus globales à l'échelle nationale et en partenariat avec le laboratoire Écobio sur la Guifette moustac. Ainsi, un suivi de la désertion des nids a pu être étudié durant les années précédentes. Néanmoins, et jusqu'à aujourd'hui en Brenne, en l'absence de méthodes plus appropriées, les habitats utilisés par les guifettes à des fins d'alimentation sont déduits, indirectement, de l'identification des proies rapportées au nid. Néanmoins, de telles données ne renseignent nullement sur la localisation des zones d'alimentation et leur évolution au cours de la saison de reproduction.

À partir de 2024, toujours dans le cadre d'un partenariat entre le laboratoire Écobio et Chérine, des émetteurs GPS ont été utilisés afin d'acquérir des connaissances sur l'utilisation fine de l'espace par les guifettes durant les différentes phases de leur cycle de vie (reproduction, migration et quartiers d'hivernage). Localement, les informations recueillies permettront de mesurer d'éventuels effets du paysage (et donc des disponibilités alimentaires) sur les trajets alimentaires quotidiens de cette espèce lors de la reproduction. Cette étude, d'une durée de 3 ans, fait l'objet d'une thèse.

Parallèlement à ces dénombrements, une sensibilisation des propriétaires et usagers des étangs sur la valeur des massifs de végétation flottante pour la nidification des oiseaux menacés sera effectuée chaque année.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Suivre l'état des populations de ces espèces en Brenne
- Mieux comprendre les phénomènes qui régissent les modes de distribution complexes de ces oiseaux, informations indispensables pour une protection adaptée des étangs et leurs végétations
- Porter à connaissance des propriétaires et usagers des étangs de la Brenne la richesse des milieux qu'ils possèdent et, en conséquence, de les responsabiliser en termes de gestion
- Sensibiliser les propriétaires et usagers des étangs sur la valeur des roselières pour la nidification des oiseaux menacés et leur impact positif sur la qualité de l'eau

Plus précisément, et concernant l'équipement de spécimens d'émetteurs GPS, les objectifs sont :

- En période de reproduction : comprendre comment les guifettes nicheuses utilisent l'espace lorsqu'elles recherchent de la nourriture : est-ce variable selon la nature de l'environnement

des colonies, selon les besoins en proies augmentant avec l'âge des poussins, ou encore, selon la taille de la colonie et/ou l'existence de colonies voisines ?

- En période hors reproduction : déterminer les routes de migration automnale et printanière, et les quartiers d'hiver, notamment dans le contexte du changement climatique et des modifications profondes qui en découlent pour les espèces migratrices

#### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Suivi des oiseaux concernés (Guifette moustac, Mouette rieuse, Grèbe à cou noir) :

- Recherche de ces espèces sur :
  - les étangs connus pour abriter, de façon régulière, l'une ou l'autre de ces espèces ;
  - les étangs ayant subi un assec l'année précédente (suite à l'explosion végétale à la faveur de leur remise en eau durant l'hiver, ils se montrent très attractifs pour certaines espèces)
- Dénombrement à l'aide d'un drone : permettre une plus grande exhaustivité des comptages et suivi plus précis des évolutions des différentes colonies

Sensibilisation des propriétaires et usagers des étangs sur la valeur des massifs de végétation flottante pour la nidification des oiseaux menacés

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Ensemble des étangs de la Grande Brenne

#### INTERVENANTS

Agents de l'association Chérine

Partenaires :

- PNR Brenne
- Indre Nature
- Fédération de Chasse de l'Indre
- Conservatoire d'espaces naturels

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'étang prospectés	25	25	25	75
Rédaction d'un bilan annuel avec évaluation des effectifs	1	1	1	3

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de guifettes équipées de GPS	10	10		20
Nombre de poussins de guifettes moustacs bagués	50	50	50	150

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	24 104 €	24 104 €	24 104 €	72 312 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 104 €</b>	<b>24 104 €</b>	<b>24 104 €</b>	<b>72 312 €</b>



## A24 | Suivi des roselières et avifaune paludicole

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

L'objectif de cette action est l'amélioration des connaissances et la sauvegarde des roselières en tant qu'habitat des oiseaux les plus menacés et en tant que composante naturelle propice à l'épuration des eaux. En effet, les massifs de roselière qui occupent certains étangs favorisent la fixation des vases et l'épuration des eaux, tout en participant à la régulation des masses d'eau. Ces massifs offrent par ailleurs de nombreux sites de reproduction pour une multitude d'espèces, dont des oiseaux particulièrement menacés (leur conservation a par ailleurs justifié le classement de la Brenne en zone Natura 2000 et Ramsar). Parmi ces espèces, figurent notamment le Butor étoilé, le Busard des roseaux, le Blongios nain, le Héron pourpré, la Locustelle lusciniôïde, la Rousserolle turdoïde, le Bruant des roseaux, etc.

Depuis 2022, Chérine a mis en place un suivi innovant de la reproduction de certaines espèces (Butor étoilé, Busard des roseaux et Héron pourpré) grâce à l'utilisation de drones équipés de caméras thermiques (infrarouge) pour détecter les nids. Cette étude a permis de suivre le succès reproducteur du Butor étoilé en 2023 et d'augmenter l'exhaustivité et la fiabilité des données récoltées. Ainsi, une colonie d'importance nationale de Héron pourpré (160 nids environ) a pu être découverte. Ces résultats démontrent tout l'intérêt de cette technique et sa pérennisation apparaît comme essentielle pour bénéficier d'une continuité en termes de méthodologie.

Pour les années 2025 à 2027, Chérine souhaite aller plus loin dans la connaissance des roselières de Brenne en évaluant leur bon état de fonctionnement. L'objectif est d'utiliser le protocole mis en place par l'ADENA (association gestionnaire de la RNN du Bagnas) qui permet de caractériser la capacité d'accueil des roselières pour l'avifaune paludicole et sa vulnérabilité aux changements climatiques. Des propriétaires d'étangs à enjeux seraient alors démarchés pour obtenir l'autorisation de réaliser le diagnostic. Ainsi, nous pourrions croiser les résultats obtenus avec ceux du suivi par drone des oiseaux nicheurs. Durant ces trois années, d'autres suivis scientifiques pourraient être envisagés.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Identifier les sites de reproduction des oiseaux nicheurs menacés inféodés aux roselières, estimer leurs effectifs et suivre la reproduction pour les espèces à plus fort enjeu
- Diagnostiquer l'état écologique des roselières à enjeux de Brenne grâce à l'utilisation du protocole de l'ADENA et caractériser leur capacité d'accueil pour l'avifaune paludicole
- Sensibiliser les propriétaires et usagers des étangs sur la valeur des roselières pour la nidification des oiseaux menacés et leur impact positif sur la qualité de l'eau
- Améliorer les connaissances sur les liens entre sites et espèces
- Étudier la mise en place de conventions de gestion ou de travaux de restauration sur les sites à forts enjeux

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Caractérisation de l'état des roselières à enjeux de Brenne (régie et stage) :

- Application d'un protocole national pour évaluer la capacité d'accueil de l'avifaune paludicole
- Prise de mesures dans la roselière (atterrissement, diamètres des tiges, etc.) pour connaître son bon état de fonctionnement

Suivi des espèces cibles (Butor étoilé, Héron pourpré et Busard des roseaux) :

- Recherche sur les étangs connus pour abriter, de façon régulière, l'une ou l'autre de ces espèces
- Dénombrement visuel à l'aide d'un drone à caméra thermique en début ou fin de journée entre février et mi-août
  - Suivi des nids découverts sur un pas de temps régulier par caméra diurne : accéder aux dates d'installation, à l'achèvement de la phase d'incubation, aux nourrissages, ainsi qu'aux dates d'envol des jeunes

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Ensemble des étangs possédant des roselières identifiées comme d'intérêt majeur pour la sauvegarde des oiseaux nicheurs menacés de la Grande Brenne

#### INTERVENANTS

Agents de l'association Chérine

Partenaires :

- PNR Brenne
- Indre Nature
- Fédération de Chasse de l'Indre
- Conservatoire d'espaces naturels

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'étang prospectés	25	25	25	75
Rédaction d'un bilan annuel	1	1	1	3

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de roselières évaluées	15			15
Nombre d'espèces d'oiseaux suivies dans les roselières	3	3	3	3

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	19 371 €	19 371 €	19 371 €	58 113 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 371 €</b>	<b>19 371 €</b>	<b>19 371 €</b>	<b>58 113 €</b>

**POUR SUIVRE LA CONNAISSANCE EAU-BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE  
POUR IDENTIFIER, CORRIGER ET ANTICIPER  
LES DYSFONCTIONNEMENTS**

**AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LES ZONES HUMIDES  
ET LA BIODIVERSITÉ**



## A25 | Étude des marouettes de Brenne

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Les marouettes sont des petits rallidés très discrets devenus rarissimes en Brenne malgré des écrits témoignant d'une forte abondance (Les oiseaux de l'Indre à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Martin & Rollinat, non daté). Ainsi, concernant la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*), il est possible de lire « *Le Rôle marouette nous arrive avec les premières volées de Bécassines, à partir du 15 février ; à la fin du mois il est déjà très répandu et il n'est pas rare d'en tirer cinq ou six sur le même étang, ce qui en suppose un bien plus grand nombre.* ». Aujourd'hui, à l'échelle nationale, la Marouette de Baillon (*Zapornia pusilla*) et la Marouette poussin (*Zapornia parva*) sont considérées en danger critique d'extinction (cf. liste rouge des espèces en France) en tant qu'espèce nicheuse. Plus commune, la Marouette ponctuée est classée comme vulnérable. En région Centre-Val de Loire, les trois espèces sont classées en danger critique d'extinction. Inféodées aux milieux palustres, ces rallidés ont vu leurs habitats fortement réduits en France par diverses actions visant à limiter la végétation des plans d'eau. Les connaissances sur ces espèces sont néanmoins lacunaires et de nombreux questionnements demeurent concernant leur écologie (cf. Siefert et al., 2016 ; Taylor et al., 2019).

À ce jour, malgré des données annuelles en période de nidification et des observations ponctuelles, il est certain que la répartition et l'état des populations en Brenne de ces trois espèces sont méconnus. Chérine et Indre nature, sur une période de 3 ans, souhaitent s'associer et allier leurs compétences pour améliorer les connaissances sur ces rallidés. Leur petite taille et leur discrétion au sein de la végétation des bords d'étangs rendent ces espèces très difficiles à observer et expliquent/induisent une sous-détection de leur présence. En revanche, elles peuvent être plus aisément détectées grâce à leur chant et leurs cris, émis le plus souvent la nuit.

À terme, cette étude permettra de mieux connaître la répartition et l'état des populations de Brenne.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Améliorer les connaissances sur les trois espèces de Marouettes nicheuses en Brenne, leur écologie et la réflexion autour d'actions de conservations
- Sensibiliser les acteurs du territoire sur les bonnes pratiques et usages en faveur des marouettes
- Étudier la mise en place de conventions de gestion ou de travaux de restauration sur les sites à forts enjeux

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Détection de la présence de Marouettes :

- Utilisation de matériels acoustiques passifs et programmables enregistrant en continu (sur plusieurs jours) les chants et bruits d'une zone assez large : la multiplication des enregistreurs permettra de cibler les sites avec un fort potentiel d'accueil
- Traitement des données par l'utilisation d'un logiciel de reconnaissance automatique (type Birdnet ou Arbimon) (stage).

*Cette technique peut permettre de repérer d'autres espèces et croiser d'autres projets des maîtres d'ouvrages (Roselières et avifaune paludicoles par exemple). Des contacts avec des chercheurs et spécialistes de la bio-acoustique sont déjà enclenchés*

Amélioration des connaissances sur l'espèce :



- Installation de pièges-photographiques sur les sites où l'espèce aura été identifiée afin d'essayer de prouver la reproduction de ces oiseaux
- Description de leurs habitats et des facteurs abiotiques influents leur présence

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Ensemble des étangs possédant des milieux favorables à la nidification de ces espèces en Brenne (ZPS)

#### INTERVENANTS

Agents de l'association Chérine et d'Indre Nature

Partenaires :

- PNR Brenne
- Fédération de Chasse de l'Indre
- Conservatoire d'espaces naturels
- Universités

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'étang prospectés	25	25	25	75
Rédaction d'un bilan annuel avec évaluation des effectifs d'oiseaux et répartition en Brenne	1	1	1	3
Expérimentation d'un suivi innovant	1			1

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires sensibilisés	5	5	5	15
Nombre de soirées d'écoute active	10	10	10	30

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie (Chérine)	11 836 €	11 836 €	11 836 €	35 508 €
Coût régie (Indre Nature)	15 450 €	15 450 €	15 450 €	46 350 €
Matériel (cf. tableau ci-dessous pour le détail)	15 240 €	- €	- €	15 240 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 526 €</b>	<b>27 286 €</b>	<b>27 286 €</b>	<b>97 098 €</b>

Libellé	Qté	Prix TTC	Montant TTC	
Audiomoth		50,00 €	139,00 €	6 950,00 €
Optimisation audiomoth (micro/cable)		50,00 €	30,00 €	1 500,00 €
Pièges photographique Browning OPS HP5		10,00 €	235,00 €	2 350,00 €
Boîte dérivation pour protection		50,00 €	6,00 €	300,00 €
Cartes micro SD 32giga		120,00 €	10,00 €	1 200,00 €
Piles rechargeables AA HR6 2000mAH x10		40,00 €	25,00 €	1 000,00 €
Parabole jama dodotronic		2,00 €	700,00 €	1 400,00 €
Chargeur 8 piles AA		8,00 €	35,00 €	280,00 €
Disque dur 1 to		4,00 €	65,00 €	260,00 €
				15 240,00 €



## A26 | Cartographie des zones humides

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

La connaissance de la localisation des zones humides dans le territoire du Parc, dont 140 000 ha sont inscrits au titre de la convention de protection des zones humides (Ramsar), est aujourd'hui encore disparate. De nombreux inventaires et travaux de connaissance se sont intéressés à ces milieux et un inventaire systématique des zones humides à l'échelle de la commune a été initié lors du premier volet du CTZH 2022-2024. Cependant, compte tenu de la surface de zones humides estimée *a minima* à 10 000 ha hors plan d'eau, et du fait que le territoire du PNR Brenne est quasi-intégralement en propriété privée avec un fort attachement à son respect, la localisation des zones humides est encore très incomplète.

Avec un objectif d'acquisition de connaissance de 80 % des zones humides du bassin Loire Bretagne, à l'échéance du 12<sup>e</sup> programme de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et dans le contexte de l'élaboration du SAGE Creuse actuel, il est nécessaire de poursuivre la cartographie des zones humides du territoire en optimisant la méthode de diagnostic afin d'améliorer encore son efficacité.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Identifier les zones humides et les cartographier
- Renforcer, affiner et partager la connaissance des zones humides à l'échelle des propriétés
- Favoriser la prise en compte des zones humides à l'échelle communale
- Conseiller les gestionnaires pour le maintien et la restauration des zones humides ouvertes et semi-ouvertes
- Améliorer la connaissance sur les espèces remarquables inféodées aux zones humides prospectées

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Réalisation d'une cartographie précise des zones humides effectives à l'échelle des propriétés de plus de 10 ha<sup>1</sup> des communes prospectées (à partir de la carte nationale de probabilité de présence des zones humides) :

- Nouvel envoi de la cartographie des ZDH (zones à dominante humide) et de l'évaluation de sa fiabilité à toutes les communes (déjà fait en 2022) pour relancer le processus sur la base de la cartographie nationale
- À l'échelle de la commune prospectée :
  - information sur la démarche en conseil municipal
  - invitation de tous les propriétaires de plus de 10 ha à une réunion pour leur présenter la cartographie des probabilités de présence de zone humide et expliquer la démarche engagée, afin d'obtenir un accord de prospection de leur propriété
- À l'échelle des propriétés où la prospection a été autorisée :

<sup>1</sup> Justification du seuil de surface de 10 ha de propriété :

L'analyse foncière de la cartographie des probabilités de présence des zones humides de l'ensemble des communes du Parc montre qu'en moyenne les unités foncières de plus de 10 ha représentent 10,2 % du nombre total des unités foncières (soit 31 170 unités foncières), donc des propriétaires à contacter, mais hébergent 93 % des zones où la probabilité de présence de zones humides dépasse 50 % (pZH50). Les prospections nécessitant l'accord de pénétration sur propriétés privées, il est décidé, dans un souci de recherche d'efficacité, de restreindre les recherches d'autorisation à cette taille d'unité foncière.

- affinage de la pré-localisation des zones humides de la propriété par drone (photogrammétrie et analyse multispectrale)
- caractérisation des zones humides effectives sur le critère botanique, éventuellement complétée par la pédologie
- cartographie et conseils de gestion des zones humides identifiées comme prioritaires
- Complétion de la cartographie des zones humides et bancarisation des données (saisie dans le logiciel Gwern)
- Synthèse communale : carte des zones prospectées et des zones humides effectives inventoriées

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

PNR Brenne, avec priorité aux zones Brenne et Boischaud sud

#### INTERVENANTS

Agents	Missions	Jours prévus		
		2025	2026	2027
Vivien Airault	Animation des réunions, identification des propriétaires, support technique SIG, analyses et rendus cartographiques	40	40	40
Aurore Coignet	Animation des réunions, contacts propriétaires, prospection pédologique, saisie de données	15	40	40
Hélène Gasté	Diagnostiques botaniques, saisie et traitement des données	20	20	20
Gabrielle Beugnier	Diagnostiques bota, saisie et traitement des données, synthèse	60	60	60
François Pinet	Prospections, validation des données, formation	10	10	10
Vacataire	Contact propriétaires, prospection terrain	105	80	80

Partenaires :

- Élus et habitants
- DDT36
- CA36
- FDCI
- entreprises de travaux sur milieu naturel et de location de matériel agricole

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de propriétaires contactés	160	160	160	480
Nombre de propriétaires ayant accordé la prospection	80	80	80	240
Surface prospectée (ha)	6 000	6 000	6 000	18 000

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Surface en ZH inventoriée (ha)	800	800	800	2 400

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	61 339 €	63 104 €	64 315 €	188 758 €
Drone et formation pilotage	14 000 €	- €	- €	14 000 €
Tablettes de terrain	2 000 €	- €	- €	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>77 339 €</b>	<b>63 104 €</b>	<b>64 315 €</b>	<b>204 758 €</b>



## A27 | Projet pédagogique « Classe Ramsar »

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Depuis 1991, grâce à son patrimoine naturel exceptionnel, la grande majorité du PNR Brenne est classée en tant que zone humide d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar. En termes de superficie, la zone Ramsar Brenne représente la seconde zone humide de l'hexagone, après les étangs de la Champagne humide.

Afin de sensibiliser les enfants aux richesses et menaces de la Brenne ainsi que des autres zones humides, le Parc a testé pour la première fois en 2018-2019 un projet pédagogique : la classe Ramsar. Devant sa réussite, l'expérience a été répétée en 2022-2023 avec un voyage sur une nouvelle zone humide française : le Golfe du Morbihan. À la rentrée scolaire 2024-2025, une troisième classe s'est engagée dans le projet.

Au vu des résultats très positifs obtenus, il semble important de poursuivre ce projet pédagogique et de le proposer à de nouveaux enfants.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Sensibiliser des élèves de cycle 3 à la richesse écologique, à l'intérêt économique et environnemental des zones humides mais aussi à leurs fragilités :
  - Mieux connaître son territoire et la diversité des zones humides
  - Comprendre l'intérêt des zones humides et intégrer leur dimension mondiale
  - Approcher la complexité des interactions Homme-Nature
  - Éveiller à la fragilité des zones humides et à la nécessité de leur préservation
  - Comprendre que l'eau est un enjeu actuel
  - Connaître la convention de Ramsar et la pertinence de l'échelle mondiale
- Conforter le partenariat avec le site Ramsar du PNR Golfe du Morbihan pour évoluer vers un véritable échange de classes
- Sensibiliser les enfants de cycle 2 de l'école et les parents, par la retransmission des élèves de la classe Ramsar
- Interpeller les habitants du territoire via la communication autour du projet
- Inviter les autres Parcs naturels régionaux intéressés par la démarche à mettre en place une classe Ramsar

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

L'action se décline sur les 3 ans par :

- la poursuite du projet débuté en 2024 avec une classe ;
- la réalisation du projet avec une nouvelle classe en 2026-2027.

Résumé des points clefs du projet pour la classe de cycle 3 :

- Animations en salle et 3 sorties en Grande Brenne pour que les enfants découvrent le site Ramsar sur lequel ils vivent au fil des saisons :
  - l'histoire des paysages de la zone humide
  - la biodiversité
  - les activités humaines : rencontre d'un pisciculteur et d'un agriculteur
  - les menaces, etc.
- Voyage de 4 ou 5 jours sur un site Ramsar situé dans un autre PNR et rencontre d'une autre classe

- Accompagnement artistique ou technique pour permettre aux enfants de retranscrire et valoriser sous différentes formes leurs découvertes auprès des autres enfants de l'école, des parents d'élèves et des habitants de la commune
- Intervention en classe de l'animateur de l'association Ramsar France pour mettre en perspective la Brenne par rapport aux autres zones humides à l'échelle du globe
- Évaluation du fond et de la forme du projet avec les intervenants et bilan de synthèse

Invitation des élus de la commune où se trouve la classe Ramsar à participer à :

- la présentation des enfants de leur zone humide lors de la JMZH (action 30) et la retransmission de leur œuvre collective en fin d'année scolaire
- la présentation par l'association Ramsar France de l'intérêt des zones humides organisée pour les enfants

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Brenne (site Ramsar)

#### INTERVENANTS

Parc	Missions	2025	2026	2027
Frédérique Ardibus	Coordination et suivi du projet, réalisation d'animations	17	13	21

Intervenants mobilisés :

- Intervenants artistique ou technique
- Association naturaliste
- Acteurs locaux : agriculteurs, pisciculteurs, propriétaires...
- Parc naturel régional d'un autre site Ramsar
- Association Ramsar France

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'animations en Brenne	2	2	2	6
Nombre de voyages réalisés	1		1	2
Nombre de personnes sensibilisées directement	60		60	120
Nombre d'actions de communications sur l'échange	4		4	8
Retransmission finale du projet	1		1	2

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Évaluation des acquis par les élèves	60 %	60 %	60 %	60 %
Évaluation de la satisfaction des élèves (et enseignant)	90 %	90 %	90 %	90 %

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	5 119 €	3 993 €	6 581 €	15 693 €
Prestation animations sur autres sites Ramsar	- €	- €	500 €	500 €
Coût hébergement voyage autre site Ramsar	- €	- €	4 000 €	4 000 €
Prestations accompagnement technique ou artistique	2 500 €	- €	3 500 €	6 000 €
Prestations animations sur le Parc (histoire des étangs, gestionnaires eau/biodiversité, association Ramsar France...)	200 €	- €	200 €	400 €
Matériel	100 €	- €	100 €	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 919 €</b>	<b>3 993 €</b>	<b>14 881 €</b>	<b>26 793 €</b>



## A28 | De futurs professionnels conscients : « Eau, biodiversité et changement climatique, l'utilité des haies »

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Les secteurs de bocage du PNR Brenne constituent « une unité paysagère d'intérêt majeur pour la trame verte et bleue ». Les haies abritent une faune et une flore diversifiées, diversité qui est encore renforcée par l'hétérogénéité des types de haies et de leur gestion.

Les surfaces en herbe permanente font partie intégrante du paysage bocager et offrent alimentation et refuge pour de nombreuses espèces.

Véritable solution d'adaptation fondée sur la nature, la haie, en plus d'être un lieu de gîte ainsi qu'une réserve de nourriture pour de nombreuses espèces, permet de maintenir l'humidité des sols, de ralentir les effets des crues et des coulées de boues. Elle facilite l'infiltration des eaux pluviales par leur système racinaire et offre alors une recharge des nappes phréatiques plus efficace. Elle offre également un revenu économique supplémentaire avec le bois issu de leur gestion.

Les habitants du territoire de la Brenne ont un rôle majeur à jouer sur la prise en compte des haies comme élément phare du paysage. Les animations proposées par le CPIE Brenne-Berry dans le cadre de l'ATZH visent à favoriser l'appropriation de ce patrimoine commun par les jeunes et à favoriser leur engagement et leur passage à l'action en faveur de la compréhension et de la préservation des pratiques traditionnelles.

L'attention particulière portée aux futurs professionnels vise à favoriser leur implication à la fois dans la connaissance de la haie et des services qu'elle est susceptible de rendre mais aussi, par des actions concrètes et des retours d'expériences, de les accompagner autour de cette thématique dans la définition de leur futur projet d'installation.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue des animations, les jeunes pourront :

- Identifier les éléments structurants du paysage bocager
- Comprendre et expliquer à leurs pairs, aux adultes les différents rôles de la haie et les services qu'elle peut rendre
- Découvrir et/ou expérimenter des pratiques durables de gestion des haies
- Échanger avec des acteurs du territoire participant au maintien des paysages

### DESRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Deux classes de lycées professionnels pourront bénéficier de l'action par année scolaire.

Les interventions, sous forme de demi-journées, seront co-construites avec les enseignants afin de cibler plus précisément leurs attentes et les spécificités du territoire d'action.

La progression pédagogique intégrera :

- des apports de connaissance et des séances exploratoires sur le terrain afin de familiariser les lycéens aux enjeux de la haie et du bocage : services rendus par la haie, gestion qualitative et quantitative de l'eau, adaptation au changement climatique, lutte contre l'érosion de la biodiversité etc. ;
- la réalisation sur le terrain, par les lycéens, d'un diagnostic des dendromicrohabitats de la haie (nombre, taille, forme, position dans l'arbre, degré de décomposition du bois adjacent, état de l'arbre porteur, ensoleillement etc.). Ce diagnostic permettra d'évaluer la qualité de

la haie analysée, les services qu'elle est susceptible de rendre, la prise en compte des dendromicrohabitats lors des interventions de gestion et d'entretien de la haie ;

- la rencontre avec des acteurs du territoire et des échanges sur leurs retours d'expériences autour des usages de la haie ;
- la mise en situation des lycéens dans des études de cas concrets : quelle haie existe, quels services rend-elle, quelle problématique sur sa (future) exploitation, quelle solution est la plus pertinente au regard des enjeux identifiés dans l'étude de cas ?
- l'organisation de temps d'échanges avec les enseignants.

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

Territoire du PNR Brenne

#### INTERVENANTS

CPIE	Missions	2025	2026	2027
Paul Broussely	Coordination, préparation des ateliers, animation en classe, échange avec le corps enseignant	10,5	10,5	10,5

Intervenants mobilisés :

- agriculteurs du territoire
- PNR Brenne
- Communes et intercommunalités du territoire
- Direction départementale du territoire de l'Indre
- Établissements de formation des futurs professionnels

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'animations pédagogiques sous forme de projets	2	2	2	6
Nombre de participants aux journées de restitution	100	100	100	300
Nombre d'échanges avec les enseignants	1	1	1	3

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de classes mobilisées	2	2	2	6
Nombre d'élèves impliqués	30	30	30	90
Nombre de chantiers réalisés	2	2	2	6
Nombre d'enseignants participants aux journées d'échange	10	10	10	30

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	4 940 €	4 940 €	4 940 €	14 820 €
Achat de produits locaux	100 €	100 €	100 €	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 040 €</b>	<b>5 040 €</b>	<b>5 040 €</b>	<b>15 120 €</b>





## A29 | Action pédagogique : « Eau, biodiversité et changement climatique, l'utilité des haies »

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Les secteurs de bocage du PNR Brenne constituent « une unité paysagère d'intérêt majeur pour la trame verte et bleue ». Les haies abritent une faune et une flore diversifiées, diversité qui est encore renforcée par l'hétérogénéité des types de haies et de leur gestion.

Les surfaces en herbe permanente font partie intégrante du paysage bocager et offrent alimentation et refuge pour de nombreuses espèces.

Véritable solution d'adaptation fondée sur la nature, la haie, en plus d'être un lieu de gîte ainsi qu'une réserve de nourriture pour de nombreuses espèces, permet de maintenir l'humidité des sols, de ralentir les effets des crues et des coulées de boues. Elle facilite l'infiltration des eaux pluviales par leur système racinaire et offre alors une recharge des nappes phréatiques plus efficace. Elle offre également un revenu économique supplémentaire avec le bois issu de leur gestion.

Les habitants du territoire de la Brenne ont un rôle majeur à jouer sur la prise en compte des haies comme élément phare du paysage. Les animations proposées par le CPIE Brenne-Berry dans le cadre de l'ATZH visent à favoriser l'appropriation de ce patrimoine commun par les jeunes et à favoriser leur engagement et leur passage à l'action en faveur de la compréhension et de la préservation des pratiques traditionnelles.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue des animations, les jeunes pourront :

- Identifier les éléments structurants du paysage bocager
- Comprendre et expliquer à leurs pairs, aux adultes les différents rôles de la haie et les services qu'elle peut rendre
- Découvrir et/ou expérimenter des pratiques durables de gestion des haies
- Échanger avec des acteurs du territoire participant au maintien des paysages

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Deux classes de primaire (prioritairement des classes de cycle 3) pourront bénéficier de l'action par année scolaire.

Les interventions, sous forme de demi-journées, seront co-construites avec les enseignants afin de cibler plus précisément leurs attentes et les spécificités du territoire d'action.

La progression pédagogique intégrera :

- des apports de connaissance et des séances exploratoires sur le terrain afin de familiariser les enfants aux enjeux de la haie et du bocage ;
- la proposition d'actions concrètes à mettre en œuvre pour favoriser la gestion durable des haies ;
- la participation à des plantations d'arbres/arbustes ou à des travaux de gestion durable des haies ;
- la valorisation auprès des parents, élus et partenaires du projet pédagogiques et des actions concrètes réalisées par les enfants (visite de site, temps inaugural autour de la plantation etc.).

**LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT**

Territoire du PNR Brenne

**INTERVENANTS**

CPIE	Missions	2025	2026	2027
Claire Heslouis	Coordination, préparation des ateliers, animation en classes, échange avec le corps enseignant	10,5	10,5	10,5

Intervenants mobilisés :

- agriculteurs du territoire
- PNR Brenne
- Communes et intercommunalités du territoire
- Direction départementale du territoire de l'Indre
- Établissements de formation des futurs professionnels

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'animations pédagogiques sous forme de projets	2	2	2	6
Nombre de participants aux journées de restitution	200	200	200	600

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de classes mobilisées	2	2	2	6
Nombres d'élèves sensibilisés	50	50	50	150
Nombre de chantiers réalisés	2	2	2	6

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	3 990 €	3 990 €	3 990 €	11 970 €
Achat de produits locaux	80 €	110 €	110 €	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 070 €</b>	<b>4 100 €</b>	<b>4 100 €</b>	<b>12 270 €</b>

**A30 | Classes Natura 2000**

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

**CONTEXTE**

Le réseau Natura 2000 rassemble des aires protégées créées par les États membres de l'Union européenne sur la base d'une liste d'habitats et d'espèces menacés, définies par les deux directives européennes Oiseaux et Habitats, Faune, Flore. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable, et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

Le territoire de la Brenne compte plusieurs sites Natura 2000 :

- Brenne : zone de protection spéciale (ZPS) FR2410003 ;
- Grande Brenne : zone spéciale de conservation (ZSC) FR2400534 ;
- Vallée de la Creuse et affluents : ZSC FR2400536.

Or, la préservation des zones humides de ces sites Natura 2000 et de la biodiversité constituent des enjeux forts de l'ATZH. Le CPIE Brenne-Berry propose donc de favoriser l'engagement des jeunes des classes de collège en faveur de la préservation de ces milieux et espèces à travers un cycle d'animation qui s'appuiera plus spécifiquement sur les sites Natura 2000 identifiés ci-dessus.

**OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS**

À l'issue des animations, les jeunes pourront :

- Comprendre la nécessité de préserver les habitats naturels et plus spécifiquement les zones humides, qui sur le territoire de la Brenne, abritent de nombreuses espèces à enjeux
- Identifier les acteurs et expliquer les enjeux liés à la conservation de ces milieux
- Engager une réflexion sur la notion de « paysage, un bien commun » et mieux comprendre les relations entre l'Homme, ses activités et les paysages
- Passer à l'action concrètement dans le cadre de projets de préservation de l'environnement
- Valoriser ce projet auprès des habitants, de leurs parents, etc.

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION**

Deux classes de collège pourront bénéficier de l'action par année scolaire.

Les interventions, sous forme de demi-journées, seront co-construites avec les enseignants afin de cibler plus précisément leurs attentes et les spécificités du territoire d'action.

La progression pédagogique intégrera :

- des apports de connaissance afin de familiariser les jeunes aux enjeux de la préservation de la nature et aux outils juridiques qui existent (en classe) ;
- une sortie sur le terrain afin que les jeunes s'approprient leur paysage et comprennent les enjeux de partages et d'usages des espaces naturels. Cette sortie permettra également la rencontre avec des acteurs du territoire : agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pisciculteurs, association sportive de pleine nature etc. ;
- un troisième temps en classe favorisera les échanges, la réflexion et les apports de connaissance sur les modalités de conservation des espèces et des habitats naturels.

La valorisation auprès des parents, élus et partenaires du projet pédagogiques et des actions concrètes réalisées par les enfants (visite de sites, etc.) pourrait également être proposée.

**LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT**

Territoire du PNR Brenne

**INTERVENANTS**

CPIE	Missions	2025	2026	2027
Claire Heslouis	Coordination, préparation des ateliers, animation en classes, échange avec le corps enseignant	10,5	10,5	10,5

Intervenants mobilisés :

- agriculteurs locaux, pisciculteurs
- PNR Brenne
- Naturalistes
- acteurs de la protection de la Nature
- institutionnels
- habitants, etc.

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de partenaires impliqués	6	6	6	18
Nombre de classes mobilisées	2	2	2	6
Nombres d'élèves mobilisés	50	50	50	150

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Création d'un outil de valorisation	1	1	1	3
Nombre de projets initiés par les jeunes	1	1	1	3

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	3 040 €	3 040 €	3 040 €	9 120 €
Prestations externes	800 €	800 €	800 €	2 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 840 €</b>	<b>3 840 €</b>	<b>3 840 €</b>	<b>11 520 €</b>



## A31 | Organisation de la Journée mondiale des zones humides

ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

Depuis 2022 (CTZH Brenne 2022-2024), le Parc naturel régional de la Brenne, Indre Nature, le CPIE Brenne-Berry, la Réserve naturelle nationale de Chérine et le Conservatoire des espaces naturels de la région Centre-Val de Loire se sont associés pour relayer au niveau local un événement national : la Journée mondiale des zones humides (JMZH). Ce partenariat permet de proposer un vaste programme d'activités durant tout le mois de février et ainsi décliner cet événement en mois des zones humides.

Tous les ans, des animations variées (expositions et/ou conférence, chantiers nature, etc.) sont proposées aux habitants du Parc et aux touristes présents sur le territoire pour leur faire prendre conscience de l'intérêt de sauvegarder la Brenne et plus largement les zones humides.

De nombreux intervenants (artistes, etc.) et structures, comme la Maison de l'enfance et les médiathèques, s'impliquent au côté des structures d'éducation à l'environnement pour permettre de capter des publics de tous âges. Cependant, un grand nombre de personnes reste à sensibiliser.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Poursuivre la dynamique partenariale initiée en 2022
- Sensibiliser et informer les publics (quels qu'ils soient : locaux, visiteurs, élus, scolaires...) aux richesses et enjeux mais aussi aux problématiques inhérentes à la conservation de la biodiversité et à la préservation de la ressource afin de provoquer une prise de conscience, un changement de perception et la mise en place d'actions en faveur de la préservation des zones humides
- Mobiliser et sensibiliser les habitants sur des actions concrètes de restauration d'habitats tels que des chantiers nature (restauration de mares, de marnières, etc.)

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Poursuite de l'action partenariale :

- réflexion et échanges pour l'élaboration d'un programme d'activités en lien avec la thématique de la JMZH choisie au niveau national
- proposition au grand public, durant les mois de février, d'animations et de découvertes de terrain commentées par les partenaires et autres intervenants sur différents sites du territoire. Tous les deux ans, le programme sera enrichi par :
  - Des interventions sous forme de conférences ou de ciné-débats donnés par des spécialistes ou acteurs partenaires ; et/ou des présentations d'autres zones humides par les animateurs de sites Ramsar
  - Réalisation d'expositions temporaires sur les zones humides (Maison de la Nature et de la Réserve, Maison du Parc, autres lieux d'accueil du public - offices du tourisme, écoles, lycées, etc.-)
  - Des journées portes ouvertes (projections de documentaires, jeux pour les enfants, présentation des actions réalisées par les maîtres d'ouvrage de l'ATZH)

Invitation des élus du territoire à participer aux animations et notamment à la journée de lancement du mois des zones humides

Création d'un outil pédagogique à destination des scolaires pour sensibiliser à un élément caractéristique des zones humides (espèces, milieux, menaces, acteurs) - à partir de 2026 :

- réalisation d'une visio et/ou d'une vidéo courte en année N-1
- diffusion à un grand nombre de scolaires en année N
- valorisation possible de cet outil à moyen terme comme ressource pédagogique pour les enseignants (et pour une utilisation familiale)

#### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

PNR Brenne

#### INTERVENANTS

Parc	Missions	2025	2026	2027
Frédérique Ardibus	Coordination de l'action et participation à la sensibilisation	10	8	10
Aurore NGuyen	Réalisation de vidéos et aide à l'organisation des visios	7	7	7

Partenaires :

- Chérine
- CPIE Brenne- Berry
- Indre Nature
- CEN Centre-Val de Loire

Intervenants mobilisés :

- Spécialistes / conférenciers
- Photographes amateurs et/ou professionnels
- Artistes

#### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de réunions (programmation, organisation...)	2	3	2	7
Nombre d'animations	6	4	6	16
Nombre d'expositions et/ou de conférences	1		1	2
Journées portes-ouvertes / présentation d'actions	2		2	4
Nombre de classes utilisant l'outil pédagogique		3	3	6

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de personnes sensibilisées	70	50	100	220

#### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie animation	4 586 €	4 062 €	4 768 €	13 416 €
Prestation partenaires	1 500 €	1 500 €	1 500 €	4 500 €
Coût exposition (réalisation ou prêt, matériel etc.)	500 €	- €	2 500 €	3 000 €
Intervenants (animations, conférences, projection, etc.)	1 000 €	250 €	1 000 €	2 250 €
Prestation animateur table ronde, ciné débat etc.	300 €	- €	300 €	600 €
Location (salle, film, etc.)	300 €	- €	300 €	600 €
Communication	500 €	250 €	500 €	1 250 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 686 €</b>	<b>6 062 €</b>	<b>10 868 €</b>	<b>25 616 €</b>



## A32 | Aménagement d'un sentier d'interprétation sur la RN de Chérine

ANNÉES DE RÉALISATION :  2025  2026  2027

### CONTEXTE

Mobiliser le public, quel qu'il soit, autour des enjeux de biodiversité et de paysage est un axe important orientant les actions de Chérine dans la gestion de la Réserve. Pour ce faire, de nombreux outils sont mobilisables : communication via des documents, site internet, accueil au sein d'un lieu, interprétation, médiation, etc.

Chérine dispose de 14 observatoires répartis sur la totalité de la Réserve. Pour certains (la Sous, Ricot, Purais), l'accès se fait en empruntant un sentier très court à proximité immédiate à partir d'un parking ; pour d'autres (étang Cistude), l'accès se fait par un sentier, un peu plus long, situé dans la continuité de l'accueil de la Maison de la Nature et de la Réserve et qui propose à certaines dates et certains horaires une médiation. Mais aucune interprétation *in situ* n'est délivrée pour comprendre les enjeux, le paysage, l'histoire, les espèces de la Réserve. En conséquence, les visiteurs ne passant pas par la Maison de la Nature repartent de Chérine sans avoir nécessairement compris tous les enjeux.

Une étude de programmation a été réalisée en 2023.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Aménager un sentier d'interprétation permettant de comprendre et d'appréhender la complexité et la fragilité des milieux naturels composant les paysages de la RN de Chérine : la gestion de l'eau y tiendra une place majeure, mais aussi, les prairies, les queues d'étang, les boisements, l'élevage, la gestion piscicole, les espèces exotiques envahissantes, etc.
  - Interprétation par un vecteur et/ou thème spécifique à chaque station couplé à la mise en place d'une visite virtuelle de la Réserve et d'un fascicule
- Sensibiliser les visiteurs locaux, les touristes, les naturalistes
  - Support d'animations pédagogiques pouvant traiter d'un ou plusieurs aspects de ce sentier

### DESRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Installation d'une signalétique tout au long du chemin se situant sur les Terres de Renard

Création d'un fascicule d'accompagnement :

- complétion des informations délivrées sur les panneaux
- distribution gratuite aux visiteurs qui en feront la demande

### LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT

RNN de Chérine

### INTERVENANTS

### INDICATEURS DE SUIVI

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Sentier réalisé	1			1

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre d'aménagements	10			10

### COÛTS PRÉVISIONNELS

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Sentier (mobilier, passerelles, etc.)	80 000 €	- €	- €	80 000 €
Brochure (conception et impression)	10 000 €	- €	- €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 000 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>90 000 €</b>





## A33 | Animation/communication ATZH

ANNÉES DE RÉALISATION : ☒ 2025 ☒ 2026 ☒ 2027

### CONTEXTE

Le territoire du PNR Brenne bénéficie depuis 2017 d'un contrat territorial zones humides (CTZH) regroupant de nombreux acteurs locaux autour de mêmes enjeux : la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau. Cette volonté commune a été réitérée en 2022 par la signature d'un nouveau CTZH, dont le premier volet s'est terminé en 2024.

L'implication des maîtres d'ouvrage signataires ainsi que de nouveaux acteurs dans la construction du second volet (2024-2027) confirme l'intérêt de cet outil dans l'atteinte des objectifs de la stratégie territoriale.

### OBJECTIF(S) ET RÉSULTATS ATTENDUS

- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle du contrat territorial
  - Améliorer la synergie entre les acteurs du territoire
  - Veiller au respect et au suivi de la stratégie territoriale
- Informer les élus et habitants du territoire des actions du CTZH
  - Promouvoir les enjeux et actions du CTZH auprès des élus et habitants

### DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

#### Animateur principal :

- Animation générale du contrat :
  - Représentation du porteur de projet auprès des signataires
  - Suivi administratif et financier des actions
  - Assistance sur le montage des dossiers auprès des maîtres d'ouvrage
  - Réalisation des bilans annuels (bilan financier et réalisation des actions)
  - Suivi de l'évaluation finale et construction d'un nouvel ATZH (2027)
  - Réalisation d'un tableau de bord pour le suivi des indicateurs
- Gouvernance :
  - Organisation et animation des comités de pilotage et de suivi : au minimum 1x/an
- Communication interne (transversalité) et externe :
  - Information trimestrielle aux maîtres d'ouvrage des réalisations passées (Brèves)
  - Promotion de l'ATZH auprès du grand public via les outils internet (site du Parc, réseaux sociaux, etc.) et diffusion des Brèves à tous les élus des communes du Parc
  - Édition d'un livrable de fin de contrat (plaquette et/ou film)
  - Journée de restitution « forum » auprès des acteurs locaux, élus et habitants (2027)

#### Animateur complémentaire :

- Animation générale du contrat :
  - Appui aux bilans annuels (bilan financier et réalisation des actions)
  - Suivi de l'évaluation finale et construction d'un nouvel ATZH (2027)
- Gouvernance :
  - Organisation et animation des comités de pilotage
- Communication interne et externe :
  - Validation des documents et articles diffusés

**LOCALISATION DE L'ACTION À L'ÉCHELLE DU CONTRAT**

Territoire du PNRB

**INTERVENANTS**

Parc	Missions	2025	2026	2027
Aurélie Delzor	Animation générale, secrétariat	205	205	205
Benoît Pellé	Animation générale	40	40	40
Gwenola Venault	Secrétariat	40	40	40

Partenaires :

- Tous les MO et financeurs de l'ATZH
- Élus et habitants du territoire

Prestations externes :

- Bureau d'études (bilan final)
- Prestation en communication (prise d'image, développement d'une plaquette)
- Événementiel (location de salles...)

**INDICATEURS DE SUIVI**

INDICATEURS DE RÉALISATION	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Nombre de comités de pilotage et de suivi	1	1	1	3
Nombre de Brèves	4	4	4	12
Nombre de publications sur le site internet du Parc	1		1	2
Nombre de journées de restitution			1	1

INDICATEURS DE RÉSULTATS	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Taux de participation aux comités de pilotage et de suivi (%)	80	80	80	80
Nombre de participants à la journée de restitution			40	40
Édition d'une plaquette et/ou d'un film			1	1

**COÛTS PRÉVISIONNELS**

NATURE DE LA DÉPENSE	2025	2026	2027	TOTAL 2025-2027
Coût régie	75 909 €	77 506 €	79 142 €	232 557 €
Bilan final	- €	- €	60 000 €	60 000 €
Réalisation d'un film	- €	- €	10 000 €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>75 909 €</b>	<b>77 506 €</b>	<b>149 142 €</b>	<b>302 557 €</b>